

Décembre
2023



Enjeux du vieillissement dans les quartiers populaires

Edito

Les quartiers populaires sont le plus souvent regardés par le prisme de la jeunesse. Pourtant, on sait que la démographie évolue et que la population française vieillit. Entre 2015 et 2050, la proportion des personnes âgées va doubler. Aujourd'hui, un enfant sur deux deviendra centenaire.

Nous avons observé le phénomène du vieillissement en Bretagne et Pays de la Loire, quartier par quartier. Avec 22,6 %, la part des + de 60 ans y est plus élevée que la moyenne nationale des autres QPV, tout en restant inférieure à la moyenne du territoire français (26%). D'autre part, le taux de croissance des seniors dans nos quartiers de l'Ouest (proche de 30% entre 2006 et 2019) progresse nettement plus vite que la moyenne française (+23%).

Cette évolution démographique doit nous questionner sur la prise en compte du vieillissement par les politiques publiques, au regard de multiples enjeux : l'habitat, la santé, la mobilité, l'offre de services, l'emploi, les loisirs, la cohésion sociale...

Comme le souligne Mickaël BLANCHET, Géographe au Gérontopôle Pays de la Loire, ce sujet est encore peu abordé et les recherches sont rares dans ce domaine. C'est pourquoi, nous avons souhaité le mettre en lumière à travers cette publication, en abordant le vieillissement dans les quartiers sous trois angles d'approche.

L'habitat. Nous proposons un panorama des différentes solutions d'habitat individuels ou collectifs pour les personnes âgées autonomes, enrichi de ressources extérieures et d'expériences en Bretagne et Pays de Loire. Comme nous le montre l'action menée par Finistère Habitat et Action Tank, le maintien à domicile est primordial pour les personnes âgées. Il s'agit ici non seulement de parler des besoins des seniors mais aussi de leurs envies.

Le lien social. Angélique GIACOMINI, Déléguée Générale Adjointe du Réseau des Villes Amies des Aînés défend l'idée de construire des projets de territoire intergénérationnels dans lesquels le défi démographique peut être vu comme un levier de développement et les personnes âgées comme véritable acteurs de la cité pour un mieux vivre-ensemble. A cet égard, les actions de Manou Partages et de l'Arbre aux Sens nous prouvent tous les bienfaits de mettre en contacts des enfants et des seniors.

L'emploi. Avec Hervé GUÉRY, directeur du Compas, nous abordons la question de l'emploi des seniors dans les quartiers populaires, où la proportion d'ouvriers et d'employés y est plus forte qu'ailleurs, engendrant des retraites moindres et parfois la nécessité de travailler plus longtemps. Sur ce sujet, la Ville de Laval, avec le dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée, et la Régie de Quartier d'Angers proposent d'accompagner des seniors, aux parcours professionnels parfois décousus, pour une continuité dans l'emploi.

Avec l'exemple de l'Outil en Main, parmi d'autres, force est de constater que nos aînés sont une ressource, de par leur implication dans la vie des quartiers, leur expérience, leur envie de transmettre. Ainsi, nous avons tout à gagner à élaborer des politiques inclusives à leur égard.

Sommaire

1. État des lieux et enjeux du vieillissement p.6

Les enjeux socio-spatiaux du vieillissement des quartiers politiques de la ville..... p.8

État des lieux du vieillissement dans les QPV de Bretagne et Pays de la Loirep.14

2. Habitat et vieillissement p.20

Enjeux et expériences d'habitat senior dans les QPV p.22

Un accompagnement global du vieillissement à domicile.

Finistère Habitat et Action Tank p.28

3. Lien social et vieillissement p.32

Acteurs des politiques de la ville et des politiques de l'âge, quelles co-responsabilités dans la construction de villes amies des aînés ? p.34

Manou Partages, facilitateur de liens entre les générations | Rezé p.38

L'arbre aux sens sème ses graines : du lien intergénérationnel par la sensibilisation à l'environnement | Saint-Nazaire p.42

4. Emploi et vieillissement p.46

Les seniors et l'emploi dans les quartiers prioritaires p.48

L'outil en main : transmettre la passion des métiers manuels | Concarneau p.52

Accompagner les seniors dans leur parcours professionnel.

TZCLD de Laval et la Régie de quartier d'Angers..... p.56



1.

**État des lieux
et enjeux du
vieillissement**



Les enjeux socio-spatiaux du vieillissement des quartiers politique de la ville



Mickaël
BLANCHET

Vieillessement des quartiers prioritaires de la politique de la ville, un sujet peu abordé

Docteur en géographie sociale au Gérontopôle des Pays de la Loire et Chercheur associé à l'Université d'Angers, Mickaël Blanchet est l'auteur de plusieurs articles scientifiques et intervient auprès du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et de nombreux établissements d'enseignement supérieur. Il est également auteur de *l'Atlas des seniors et du grand âge en France*. Presses de l'EHESP, 2017.

Avec une population de 13,3 millions de personnes âgées de 65 ans et plus en 2019, et dans un contexte de gérontocroissance et de diversification des modes de vie des personnes âgées, le vieillissement de la population n'a jamais autant interrogé les politiques publiques sur leur capacité à apprécier les besoins des personnes et à leur faire place dans la société. Depuis les années 1960, l'attention des politiques publiques s'est successivement portée sur la place des personnes âgées dans la cité, puis sur les besoins des personnes les moins autonomes et enfin,

sur le potentiel économique que représente la solvabilité inouïe des personnes âgées.

Si ces approches demeurent, elles sont désormais complétées depuis les années 2000 par une appréciation territoriale des besoins et des enjeux liés à cette population. Dans ce sens, la répartition et les dynamiques socio-spatiales des personnes âgées sur le territoire constituent une entrée de plus en plus grande des politiques de la vieillesse. Or, l'analyse géographique et nationale du vieillissement de la population révèle une répartition inégale des personnes de 65 ans et plus. Les trois quarts d'entre elles vivent en zone urbaine, tandis que 15% résident en milieu rural en 2019. Plus précisément, le vieillissement de la population urbaine est plus prononcé dans les quartiers périurbains et certaines communes de banlieue, tandis qu'il est relativement faible dans la plupart des communes périurbaines et des quartiers politique de la ville.

De plus, le vieillissement du territoire ne constitue pas un unique instantané mais s'inscrit également dans des dynamiques démographiques. Ainsi, entre 1990 et 2019, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de manière significative, passant de 7,9 millions d'habitants à 13,3 en 2019. Sur cette période, ce sont essentiellement les petites villes, les villes principales, les littoraux ainsi que les communes de 1ère couronne de banlieue des métropoles françaises qui ont profité de cette gérontocroissance. Pour la dernière décennie, l'onde de gérontocroissance s'est déplacée en milieu périurbain ainsi que dans les quartiers

politique de la ville. Comme l'a souligné l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires en 2018, les quartiers politique de la ville vont connaître un vieillissement important et inédit de leur population.

L'enjeu est de taille puisque la documentation et les recherches sur le phénomène sont rares. Malgré ce contexte, l'enjeu reste de taille : celui d'une prise en compte émergente de la longévité et de ses dimensions sociales, économiques, médicales et spatiales dans des espaces traditionnellement axés sur les jeunes, les familles et les publics en besoin d'intégration socio-économique.

Spécificités démographiques et sociales du vieillissement des QPV

Cette perspective sonne alors comme une invitation à se pencher sur les spécificités du vieillissement de ces mêmes quartiers. A ce titre, plusieurs spécificités peuvent être relevées :

Les personnes âgées sont sous-représentées dans les quartiers prioritaires, ne constituant que 7% à 14% de la population, contre un habitant sur cinq en France. Pour les 75 ans et plus, l'écart est encore plus marqué, avec seulement 4,2% dans les quartiers étudiés contre 9,3% au niveau national.

L'évolution du nombre de personnes âgées est hétérogène entre les quartiers prioritaires, oscillant entre une gérontocroissance de 55%, une stagnation et même une gérontodécroissance (en Ile-de-France notamment).

La composition sociale de la population retraitée des quartiers politique de la ville se distingue par une surreprésentation des anciens ouvriers-employés (74% contre 55% au niveau national) et une sous-représentation des anciens cadres et professions intellectuelles supérieures (15,2% contre 30,1% au niveau national). Cette spécificité sociale se traduit par des revenus médians et des niveaux de vie à la retraite plus bas, ainsi que par une faible proportion de retraités propriétaires de leur résidence principale (11% contre 75% au niveau national).

Les personnes âgées vivant seules sont surreprésentées dans les quartiers politique de la ville.

La part des personnes étrangères âgées de 65 ans et plus varie de 16,2% dans les quartiers politique de la ville étudiés contre 6,9% au niveau national (2019).

Des quartiers sous-équipés sur le plan médical et médico-social

Sur le versant des besoins, la situation sociale et économique défavorisée des personnes âgées dans les quartiers politique de la ville justifie une réflexion sur le niveau d'équipement médical et médico-social de ces zones. A ce jour, plusieurs études pointent un manque d'équipement médical et médico-social dans ces espaces. En effet, alors qu'en France, on compte en moyenne 94 médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019, cette densité est en moyenne deux fois inférieure dans les QPV, ce qui équivaut aux densités observées en milieu rural (occasionnant un report sur les urgences hospitalières). Sur le plan médico-social, les quartiers politique de la ville sont également moins bien équipés en maisons de retraite médicalisées (EHPAD) et en résidences autonomie. Pour pallier ce manque d'équipement, les personnes âgées et leurs aidants dans ces quartiers s'appuient largement sur les services de soins infirmiers à domicile et les services d'aide et d'accompagnement à domicile. Cependant, le secteur de l'aide à domicile rencontre régulièrement des difficultés de recrutement et de fidélisation de son personnel, ce qui laisse une grande part de l'aide reposant sur les solidarités familiales.

Pour quels enjeux ?

Il ressort de ces spécificités plusieurs enjeux inhérents au vieillissement des quartiers politique de la ville. En premier lieu, cet enjeu manque de lisibilité : peu d'études et de bases de données spécifiques au vieillissement des quartiers relevant de la politique de la ville

existent. En effet, et malgré l'existence d'un observatoire de la politique de la ville, les données de l'Insee ainsi que certaines bases de données sur la santé et l'aménagement du territoire ne sont pas disponibles selon les découpages des quartiers de la politique de la ville, ce qui rend difficile l'observation actualisée des aspects démographiques, économiques et sociaux. Pourtant, il est essentiel d'analyser les conditions



Fontenay-le-Comte, Quartier des Moulins Liot

de logement, les mécanismes de solidarité envers les personnes âgées, les pratiques et les besoins des personnes âgées dans ces espaces afin de proposer des réponses appropriées.

En second lieu, la place des personnes âgées et leurs différentes composantes en termes de logement, de citoyenneté, de mobilité et de relations intergénérationnelles dans des espaces où elles sont sous-représentées, laissant une plus grande visibilité à d'autres publics, constituent un enjeu incontournable et amené à être de plus en plus prégnant. Dans ce contexte, les commerces de proximité ainsi que les acteurs sociaux tels que les centres socio-culturels et les maisons de quartier, les services de transport en commun, les organismes de logement social et les services de sécurité devraient être mobilisés pour favoriser l'intégration locale des personnes âgées et promouvoir des politiques inclusives à leur égard.

Enfin, en troisième lieu, les tensions intergénérationnelles croissantes dans le monde occidental, en termes de niveau de vie, de protection sociale, de clivages politiques et de dépendance (une partie des retraités des grandes villes est accompagnée à domicile en partie par des travailleurs provenant des quartiers), représentent un enjeu géopolitique majeur mais jamais formalisé. Outre des politiques spécifiques pour les personnes âgées adaptées aux réalités territoriales, des politiques globales en faveur de l'emploi, des conditions de travail et du logement contribueront à favoriser la reconnaissance des aînés et à renforcer les liens entre les générations au sein de nos sociétés.

Bibliographie

- Blanchet Mickael, Pihet Christian, Chapon Pierre-Marie, 2017. Vieillesse et territoires : cadres théoriques et enjeux empiriques, *Retraite et société*, n°66, p.19-41.
- Buhnik Sophie 2019. Vieillesse en ville et villes en vieillesse, *L'information géographique*, n°83, p. 122-139.
- Annabelle Boutet, Catherine Pilon, Esther Dassonville, Ingrid Fourny, Damien Vanneste, 2019. Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement Une démarche prospective et inclusive, *Fabrique des Territoires*, CGET.
- CGET, 2017. Le vieillissement de la population et ses enjeux, *Analyse de l'Observatoire des territoires*.
- Dumont Gérard-François. 2006. Tendances et perspectives de la gérontocroissance urbaine, *Les annales de la recherche urbaine*, n°100, p.33-46.
- Dumont Gérard-François, 2010. La géographie des territoires gérontologiques, *Gérontologie et société*, n°33, p.47-62.
- Ennuyer Bernard, 2013. Les malentendus de l'«autonomie» et de la «dépendance» dans le champ de la vieillesse, *Le sociographe*, n°5, p.139-157.
- Gallou Rémi, 2006. Le vieillissement des immigrés en France, *Politix*, n°4, p.57-77.
- Hummel Christelle, Mallon Isabelle, Caradec Vincent, 2014. Vieillesse et vieillissements. *Regards sociologiques*, Presses Universitaires de Rennes.
- Plard Mathilde, Martineau Aurélien., Fleuret Sébastien, 2015. Les immigrés au seuil du grand âge. Un questionnement à ancrer dans les territoires de vie, *Hommes & migrations*. *Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n°1309, p. 31-37.
- Sénécal Isabelle, 2021. Âgés, isolés, précaires : les invisibles des quartiers politique de la ville, *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, n°73, p. 14-16.



État des lieux du vieillissement dans les QPV de Bretagne et Pays de la Loire



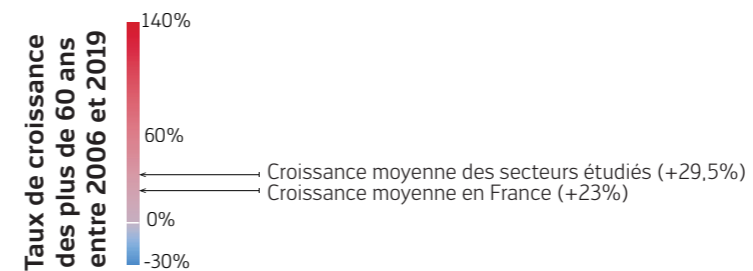
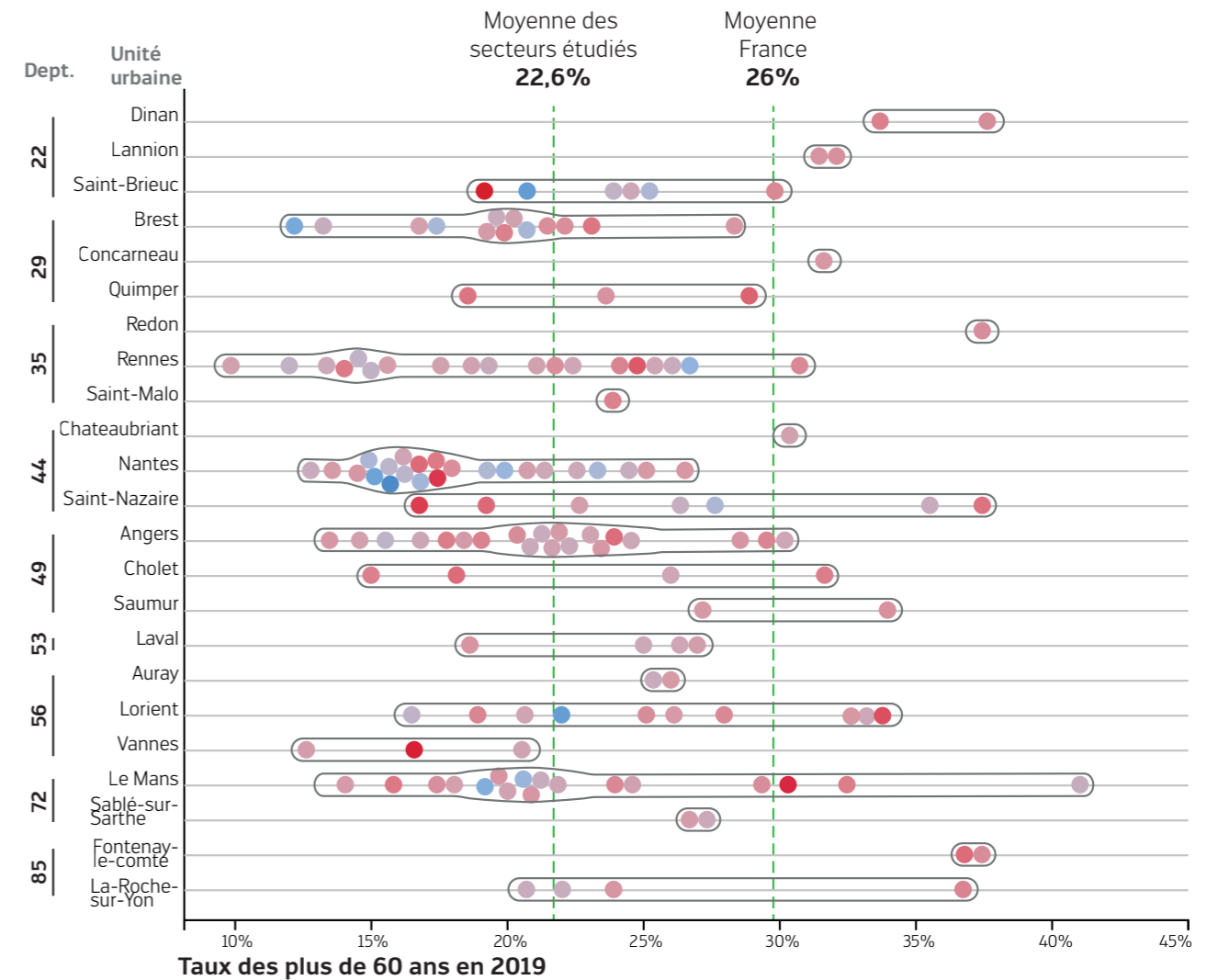
Maximilien STEINDORSSON

Alors que la population française vieillit (en 2006 les plus de 60 ans représentaient 21,1% en 2006 et 26% en 2019) se posent de nouveaux enjeux afin d'accompagner ce changement des caractéristiques démographiques. Forts de ce constat et dans le contexte de la réécriture des contrats de ville, nous souhaitons, ici, questionner les dynamiques de vieillissement observées dans les QPV¹ de Bretagne et Pays de la Loire.

Docteur en aménagement-urbanisme et chargé de mission à RésO Villes. Sa thèse porte sur l'effet de la nouvelle offre immobilière non sociale sur la valorisation des quartiers rénovés, basée sur l'étude menée dans trois quartiers de l'ouest : Malakoff à Nantes, Kervénanec à Lorient et Les Sablons au Mans.

¹ Pour ne pas travailler sur la base des estimations démographiques à l'échelle des QPV publiées par l'INSEE mais sur les données exactes issues du recensement, nous avons travaillé à l'échelle des IRIS contenant ou étant compris dans un QPV.

Figure1. Comparaison des dynamiques de vieillissement (proportion & croissance) des secteurs IRIS-QPV par commune



Exemple de lecture. A Dinan les deux secteurs IRIS en zone QPV sont composés à plus d'un tiers de personnes de plus de 60 ans et ces secteurs ont une croissance moyenne du nombre de personnes de plus de 60 ans de 44 et de 58% sur la période 2006 et 2019.

Des QPV avec moins de seniors mais avec des dynamiques de vieillissement plus marquées

En 2019, les QPV des deux régions Bretagne et Pays de la Loire ont en moyenne une part de seniors moindre en comparaison à leur unité urbaine et par rapport à la moyenne nationale. Cette première observation d'une moindre présence de personnes âgées ne doit pas conduire à la conclusion que les enjeux liés au vieillissement seraient moindre dans les QPV et ce pour deux raisons. En premier lieu, il faut considérer les dynamiques d'évolution puisque la part des plus de 60 ans progresse nettement plus vite dans les QPV de l'ouest que dans leur unité urbaine de référence et même qu'en France avec un taux de croissance de près de 30 %. D'autre part, derrière ces moyennes, il faut considérer l'hétérogénéité des territoires considérés tant sur le plan de la proportion des plus de 60 ans que de la dynamique d'évolution de cette population (Figure 1, p.15).

Essai de typologie des QPV face à l'enjeu du vieillissement

Face à l'hétérogénéité des configurations et des dynamiques de vieillissement des secteurs politique de la ville, nous avons dégagé quatre

types de territoires en fonction de la part de personnes de plus de 60 ans, de la croissance de cette proportion entre 2006 et 2019 et des écarts mesurés avec l'unité urbaine de référence. En usant de la méthode d'analyse multivariée de l'ACP², nous pouvons distinguer quatre groupes d'IRIS-QPV³ révélant des configurations singulières que l'on peut résumer par le schéma en bas de la page 19 et que nous détaillons ci-dessous en partant des secteurs où se concentrent les plus forts enjeux liés au vieillissement de la population.

Des secteurs à forts enjeux aujourd'hui (Figure A, p.19) : une surreprésentation dans les petites agglomérations des secteurs à forte proportion et croissance importante de la part des seniors

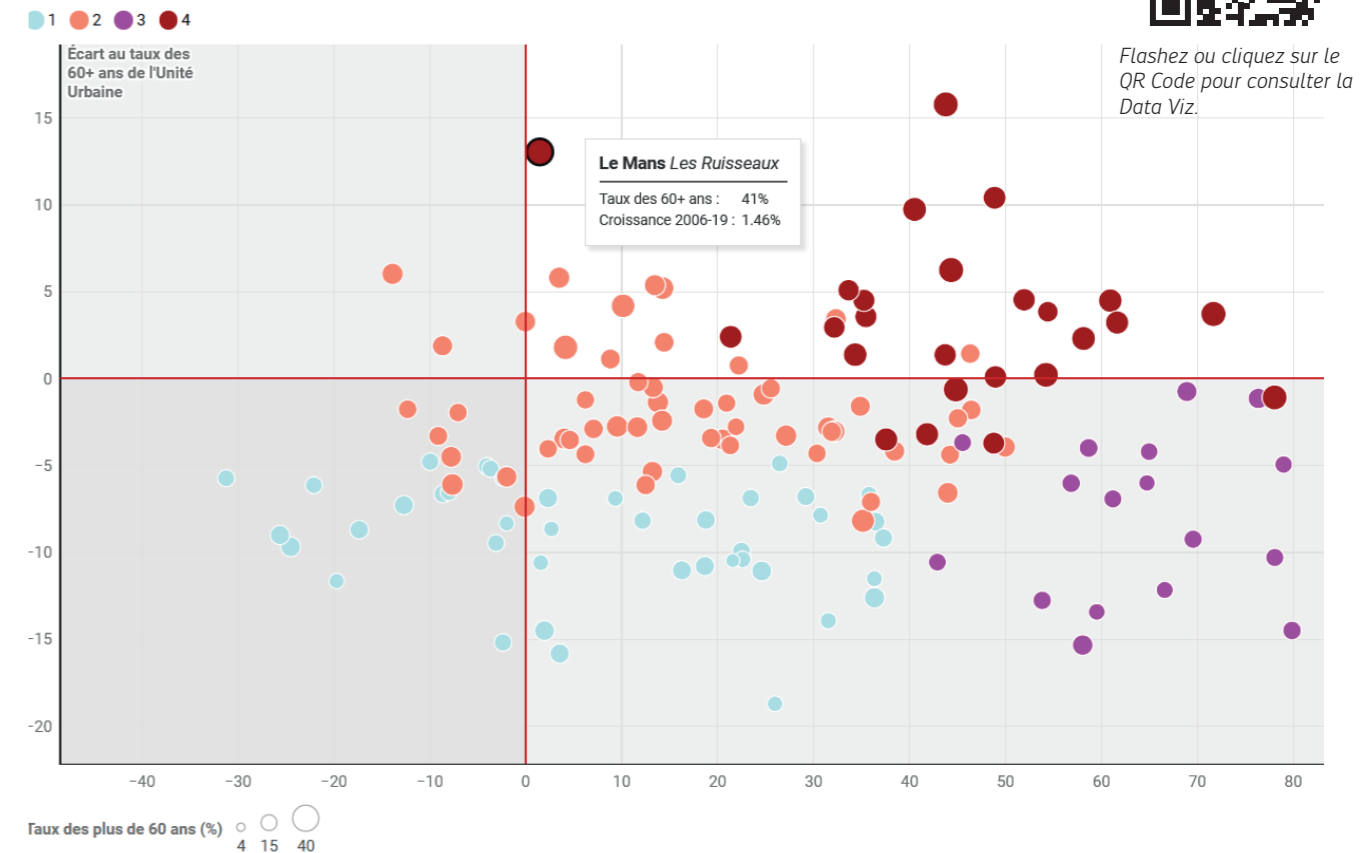
Environ 20% des secteurs comptent, en 2019, des proportions de seniors (31,8%) nettement supérieures aux moyennes nationales et légèrement au-dessus des moyennes locales (+3,3 pts en moyenne). Parallèlement, la dynamique de croissance de la proportion de plus de 60 ans est nettement plus importante sur ces secteurs que dans leur aire urbaine de référence (+30 pts) et avec un taux de croissance moyen très important de 53% entre 2006 et 2019. Par voie de conséquence, ces secteurs sont ceux les plus sensibles aux enjeux de l'âge.

² L'Analyse en Composante Principale s'appuie sur le taux de plus de 60 ans, le taux de variation de cette population entre 2006 et 2019, ainsi que sur les écarts mesurés entre cette part et cette dynamique à celles observées dans l'Unité Urbaine de référence.

³ Ces groupes ont été discrétisés à partir des proportions des plus de 60 ans et des plus de 75 ans (taux en 2019, taux de croissance entre 2006 et 2019, écarts aux moyennes de l'Unité Urbaine)



Les QPV de l'Ouest face à l'enjeu du vieillissement



Ces territoires à forts enjeux face au vieillissement, s'ils sont présents dans la plupart des unités urbaines étudiées, sont surreprésentés dans les agglomérations de moins de 100.000 habitants où ils représentent 50% des secteurs IRIS-QPV considérés. Ainsi, en proportion, les petits territoires sont bien plus exposés aux problématiques liées à l'accompagnement des ménages âgés.

Des secteurs avec de forts enjeux à venir (Figure B, p.19) : une très forte croissance de la part des plus de 60 ans

A la différence du premier groupe, celui-ci se démarque par des proportions de seniors en 2019 (18%) inférieures aux moyennes locales

(-9 pts). En revanche, il se caractérise par les plus fortes dynamiques de croissance (+75,6%) sur la période 2006-2019. Ces dernières sont assez supérieures à celles mesurées à l'échelle des unités urbaines de rattachement (+50 pts). Cette plus forte croissance, si elle entraîne un rattrapage rapide des proportions des plus de 60 ans par rapport à la moyenne de l'unité urbaine, doit aussi être interprétée comme un enjeu fort en matière d'adaptation de ces territoires au besoin de ces populations.

Cette configuration touche proportionnellement plus les unités urbaines entre 100.000 et 200.000 habitants et concerne quasi exclusivement les secteurs présents dans les unités urbaines de plus de 100.000 habitants.

Des secteurs aux enjeux similaires au territoire urbain (Figure C, p.19) : proportion et croissance moyenne du nombre de seniors

Au sein de ce troisième groupe, nous trouvons des secteurs où la proportion de seniors en 2019 (23,8%) est proche des moyennes nationales et des moyennes locales (-2 pts). De façon similaire, la croissance de la proportion des plus de 60 ans est plus faible (+16% de 2006 à 2019) en comparaison des deux groupes précédents et légèrement inférieure aux moyennes locales. En somme, ces secteurs connaissent des caractéristiques et dynamiques similaires à l'ensemble de l'unité urbaine.

Des secteurs à plus faibles enjeux (Figure D, p.19) : une faible proportion et une faible croissance

Enfin, 28,9% des secteurs sont caractérisés par les plus faibles proportions de seniors (16,8% en moyenne). Ces dernières sont inférieures aux moyennes locales et si dans ce groupe les dynamiques d'évolution de la part de cette population sont assez hétérogènes, elles sont, en revanche, systématiquement inférieures à la moyenne mesurée dans l'unité urbaine (-18 pts en moyenne).

Ces secteurs, plus souvent situés dans les grandes agglomérations de l'ouest, représentent les zones les moins sensibles aujourd'hui et demain au enjeux liés au vieillissement dans les QPV.

Part des plus de 75 ans en nette diminution : une localisation des établissements à l'extérieur des QPV

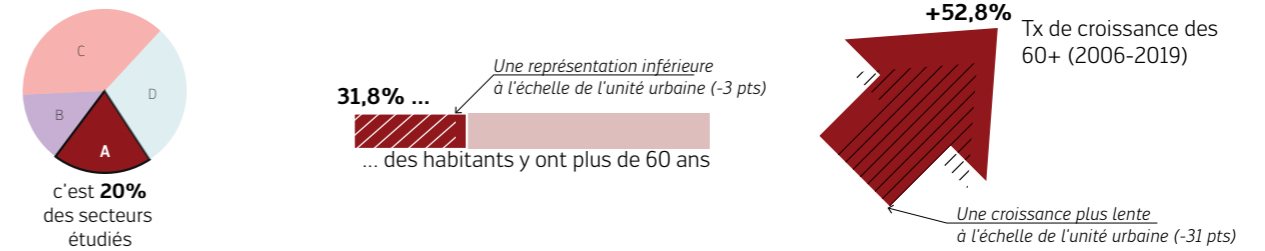
La part des plus de 75 ans est également légèrement inférieure aux moyennes locales où s'inscrivent chacun des secteurs étudiés mais la dynamique d'évolution de la représentation de cette population est inverse de celle mesurée pour les plus de 60 ans. En effet, tandis que la part de ces derniers est en nette croissance entre 2006 et 2019, celle des plus de 75 ans diminue sur la même période (-5,5%).

Cette perte, outre les phénomènes démographiques, peut s'interpréter par la localisation des établissements spécialisés dans l'accueil de personnes âgées, dépendantes ou non, puisque que dans l'ouest 95 % d'entre eux sont situés hors QPV⁴, tandis que parallèlement leur capacité d'accueil augmente.⁵ Ainsi, il semble que les plus de 75 ans, lorsqu'ils déménagent dans ces résidences (service, EHPAD...) doivent quitter leur QPV d'origine ce qui pourrait participer à expliquer cette tendance à la décroissance de la part des plus âgés.

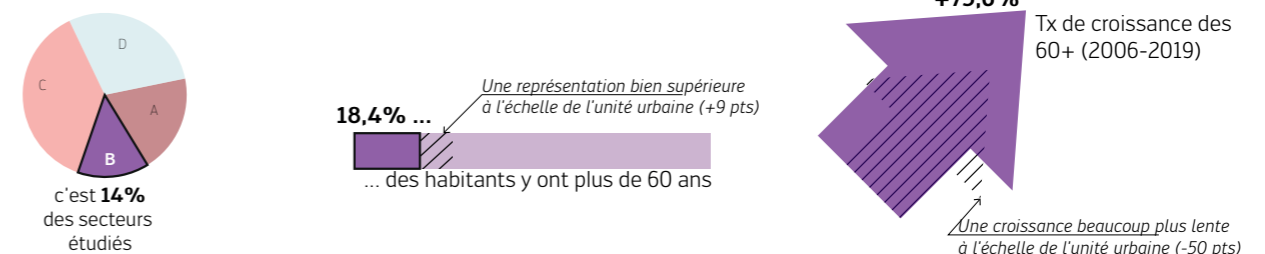
⁴ www.data.gouv.fr/fr/datasets/etablisements-ehpad-esld-residences-autonomie-accueils-de-jour/

⁵ Plus 170.000 lits entre 2003 et 2015 dans les seuls EHPAD www.senat.fr/rap/r21-771/r21-77110.html

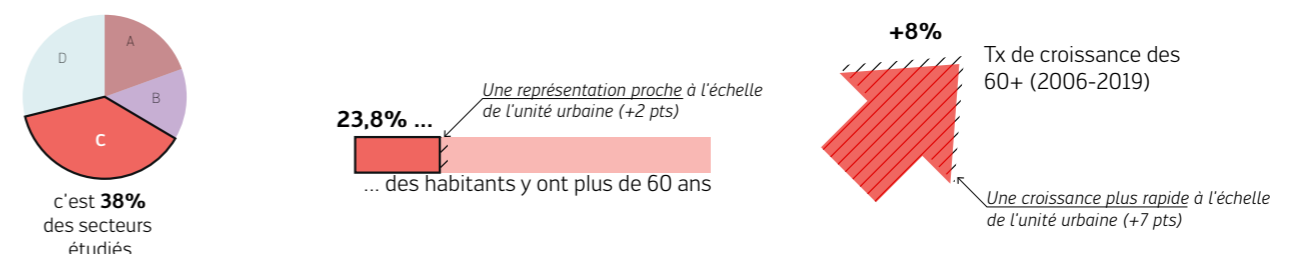
A Des secteurs à plus forts enjeux dès aujourd'hui



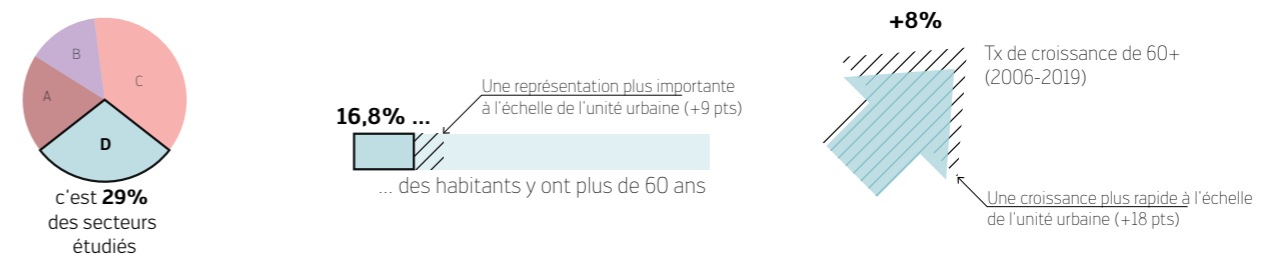
B Des secteurs à forts enjeux à venir



C Des secteurs aux enjeux similaires au territoire urbain



D Des secteurs à plus faibles enjeux





2.

Habitat et vieillesse



Enjeux et expériences d'habitat senior dans les QPV

Par Maximilien STEINDORSSON

Confronté au vieillissement de la population avec le doublement de la population des plus de 75 ans à l'horizon 2070 en France selon l'INSEE, au-delà des enjeux en matière de santé ou d'équipements, cette donnée représente un enjeu de taille. En effet, les politiques de logement à différents niveaux doivent continuellement s'affiner afin de garantir un parc résidentiel permettant à chacun des ménages d'être hébergé dans des conditions garantissant son autonomie. Ces politiques doivent pouvoir identifier les publics, mais aussi identifier les caractéristiques du parc de logement actuel et mettre en œuvre des solutions d'adaptation de l'habitat afin de répondre aux enjeux du vieillissement.

Dans cette perspective, nous proposons un panorama des différentes solutions d'habitat individuels ou collectifs pour les personnes âgées autonomes, enrichi de ressources extérieures et d'expériences en Bretagne et Pays de Loire.

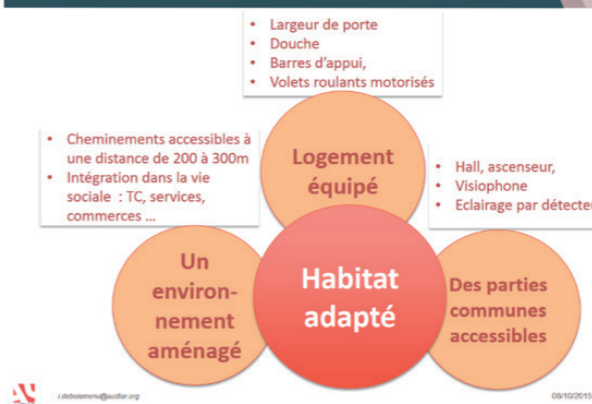
Habitabilité des villes pour les seniors : un enjeu d'identification

Habiter un espace ne s'arrête pas au domicile mais comprend un espace de vie plus large dans lequel un individu trouve les ressources nécessaires à ses besoins et envies. Avec l'âge, les

mobilités deviennent plus difficiles et cet espace de vie se comprime géographiquement, de telle sorte qu'il apparaît important d'identifier dans les villes les secteurs où se trouvent en proximité immédiate tous les services et équipements nécessaires (services publics, commerces, équipements socio-sportifs, pharmacies, offre de soins, transports en communs, etc.).

Comme à Rennes, ce travail d'identification sert à distinguer les secteurs à cibler pour la construction neuve ou réhabilitation de logements adaptés aux besoins des seniors. Dans une démarche similaire, la collectivité de Lyon intègre, dans ce repérage, la prise en compte des secteurs où sont surreprésentés les publics seniors afin de vérifier que ces zones soient, à la fois, bien adaptés en matière de services mais également en matière de logements.

3 éléments déterminant pour un habitat adapté



La place des seniors dans les politiques territoriales à Rennes Métropole

Source : [La place des seniors dans les politiques territoriales. Prise en compte des seniors dans les documents de planification à Rennes Métropole](#)

[Présentations de la démarche lyonnaise d'identification des secteurs favorables au vieillissement](#)

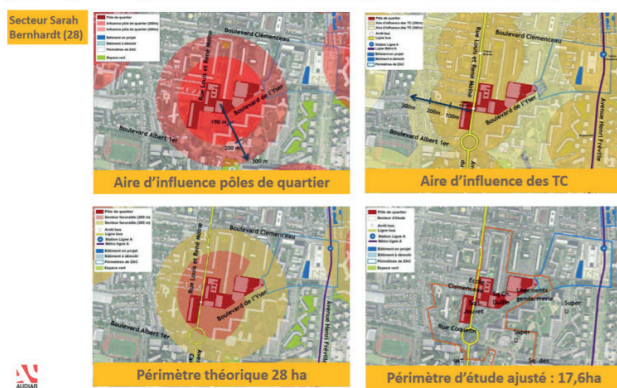
Adaptabilité des logements aux besoins des seniors

Les enjeux liés au vieillissement vont au-delà des questions d'équipement et doivent questionner le logement en lui-même dans sa capacité à pouvoir offrir des conditions garantissant *a minima* l'autonomie. L'évolutivité des logements est d'autant plus importante que les résidents sont attachés à leur lieu de vie de telle sorte que « 67% des personnes âgées de plus de 60 ans souhaiteraient passer le reste de leur vie dans le logement qu'elles occupent » (Rapport Broussy, 2021 :58). D'autant que changer de logement voire de quartier peut représenter une épreuve importante puisque imposer aux habitants de déployer des compétences de réadaptation à ces nouveaux environnements peut faire peser pour les profils les plus en difficultés des risques de repli voire d'isolement. En somme, cette question présente deux enjeux principaux pour les politiques publiques :

Repérer et évaluer l'offre de logements accessibles

Si les équipements d'accueil collectif des personnes âgées (EHPAD, résidence service, etc.) sont généralement bien identifiés par les acteurs publics, il reste souvent plus difficile d'évaluer sur l'ensemble d'un territoire le nombre de logements accessibles ou adaptés aux besoins des seniors (ascenseur, salle de bain, domotique, etc.). Par ailleurs, ce repérage peut être mis au bénéfice

Des fiches d'identité urbaines et sociales pour diagnostiquer finement les 48 secteurs



Exemple rennais de diagnostic et d'identification des secteurs favorables au vieillissement

d'une politique d'attribution des logements sociaux plus fine [comme expérimenté à Rennes](#).

Source : [La place des seniors dans les politiques territoriales. Prise en compte des seniors dans les documents de planification à Rennes Métropole](#)

Rapports et retours d'expérience

- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles. Rapport final. CETE de Lyon. [En savoir plus](#)
- Recensement des logements accessibles : quels retours d'expériences pour dépasser les difficultés ? [En savoir plus](#)
- Adaptation du parc de logements privés au vieillissement : un essai de mesure et de territorialisation du besoin (CEREMA, 2022). [En savoir plus](#)

Adapter le parc social et privé

On parle d'un logement adapté lorsque ce dernier a des caractéristiques qui répondent aux besoins du ménage occupant lui permettant d'y résider en autonomie. Ainsi, contrairement à la notion d'accessibilité relevant du cadre réglementaire de la construction neuve, l'adaptabilité d'un logement s'évalue à l'aune des besoins d'un ménage par un ergothérapeute ou un architecte. Cependant, s'agissant des personnes âgées, il est possible d'anticiper la nature des adaptations (mobilité verticale, risque de chute, force, etc.). Or par exemple, à l'échelle nationale, seul 37% des logements sociaux français ont accès à un ascenseur (Rapport Broussy, 2021 :59).

Si les acteurs de l'habitat peuvent être proactifs dans ces démarches d'adaptation structurelle des logements et dans les efforts de gestion, face à la difficulté d'appréhender les besoins, il apparaît nécessaire en parallèle de communiquer auprès des ménages sur les solutions existantes (demande auprès des bailleurs, aides financières et conseils, conseil d'aménagement et d'équipement du domicile, etc.).

“ J'aime bien mon appartement, je suis bien installée. Ma pièce préférée, c'est la cuisine, qui est grande, et dont je peux fermer les rideaux pour ne pas avoir trop de lumière. Des travaux de rénovation sont régulièrement

faits par la ville : double vitrages, sols, cuisine... La mairie m'a même fait installer une douche au lieu de la baignoire, parce que je ne pouvais plus monter à cause de ma cécité.

Andrée, 83 ans | Châteaubriant, Quartier de la Ville aux Roses

Ressources pour aller plus loin

- Rapport Broussy sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique. [En savoir plus](#)
- Vieillir en logement social : les défis de l'accessibilité et de l'adaptation (Thomas Chevandier, Fondation Jean Jaurès). [En savoir plus](#)
- Le logement évolutif : une réponse pour l'accessibilité universelle des logements ? (CEREMA 2020). [En savoir plus](#)
- Mise en accessibilité des logements existants. (CEREMA, 2015). [En savoir plus](#)
- Un Référentiel des adaptations des logements neufs et réhabilitations à Rennes Métropole. [En savoir plus](#)
- Le Creat : un logement témoin pour sensibiliser à l'adaptation des logements (Nantes). [En savoir plus](#)
- Centre d'informations et de conseils sur les aides techniques (CICAT). ([Pays de la Loire](#))
- Aménager son logement et s'équiper. [En savoir plus](#)
- L'adaptation du logement aux personnes handicapées et aux personnes âgées. [En savoir plus](#)

- Plateforme d'aide et d'information. [Jamenagemonlogement.fr](#)

Des solutions collectives pour l'habitat des seniors

En parallèle des solutions individuelles, il existe de nombreuses solutions d'habitat collectif à destination des seniors que nous proposons ici de présenter succinctement.

Les résidences autonomes

Les résidences autonomes s'adressent à des personnes autonomes et proposent des logements locatifs associés à des services collectifs. Leur fonctionnement et les services collectifs mis en place sont encadrés par la loi (espaces collectifs, restauration, blanchisserie, animations, etc.) et ces établissements, souvent gérés par des structures publiques ou associatives, ont des loyers qui sont modérés.

Ressource pour aller plus loin :

- [Les résidences autonomie, pour qui ?](#)

Les résidences services

Les résidences services s'adressent à des personnes autonomes et sont composées de logements individuels locatifs ou propriétaires auxquels sont associés des services de proximité. Ces structures peuvent être gérées par des associations ou du privé. Elles permettent aux

habitants de garder une indépendance tout en bénéficiant d'un environnement pensé pour les besoins des personnes âgées (aménagements, services, accès aux soins, restauration, etc.)

Ressources et expériences

- [Les résidences services, pour qui ?](#)
- Maison Helena, un concept innovant au service des séniors autonomes (Espacil Habitat, Rennes). [En savoir plus](#)
- A Brest BMH produit des résidences services sociales pour les personnes âgées aux revenus modestes. [En savoir plus](#)
- Regard critique : Les résidences services seniors : nouvel avatar de la financiarisation urbaine. [En savoir plus](#)

Habitat inclusif, regroupé, béguinage et colocation entre séniors

Solution alternative aux résidences et EHPAD, ces types de logements indépendants, adaptés aux personnes âgées et regroupés, s'appuient plutôt sur l'entraide entre résidents et sur la mutualisation de locaux ou services. L'idée est de favoriser le maintien de relations sociales et de participation/engagements collectifs à différentes échelles. Dans ces types d'habitat, les résidents sont autonomes et libres de participer à la vie collective ou de faire appel aux services. Dans certains cas, ces ensembles de logements séniors sont associés à d'autres habitats destinés à d'autres publics et offrant une certaine mixité à l'échelle du programme.

Ressources et expériences

- Association Loki Ora, des colocations de séniors en milieu urbain (Nantes). [En savoir plus](#)
- Le Mans : un projet de béguinage va voir le jour en 2020. [En savoir plus](#)
- Cette famille, colocation sénior, habitat partagé et accueil familial (France). [En savoir plus](#)
- La coloc pour personnes âgées arrive à Quimper ! [En savoir plus](#)
- Association Vivre en Béguinage. Accompagnement à l'émergence et l'animation de béguinages. [En savoir plus](#)
- La résidence Orgéria, des pavillons dans un espace ouvert et animé (Rennes). [En savoir plus](#)
- A Saint-Malo, Emeraude Habitation expérimente une résidence inclusive pour séniors et personnes en situation de handicap. [En savoir plus](#)
- A Brest, BMH et l'association les Genêts d'or portent un projet d'habitat inclusif. [En savoir plus](#)
- Un programme mixte intégrant une résidence senior et une maison médicale (Lorient). [En savoir plus](#)
- Maison Les Demeures du Parc, un habitat inclusif pour lutter contre l'isolement (Nantes). [En savoir plus](#)

Habitat et colocation intergénérationnels

Souvent sur des modèles proches de l'habitat inclusif, les solutions d'habitat intergénérationnel associent dans un même ensemble la présence de logements destinés aux seniors et la présence d'habitat pour les familles ou les jeunes (travailleurs, étudiants). Ce côtoiement peut donner lieu à des espaces partagés voire d'échange de services.

La colocation intergénérationnelle solidaire est définie par la loi ELAN comme permettant à « des personnes de plus de 60 ans de louer ou de sous-louer une partie de leur logement à un jeune (moins de 30 ans), dans l'objectif de renforcer le lien social et de faciliter l'accès au logement à un jeune ». Cette solution s'adresse aux personnes âgées propriétaires mais aussi locataires du parc social (à condition d'en informer le bailleur au préalable) et permet à ces derniers de sous-louer une chambre à un tarif solidaire en échange de quelques services.

Ressources et expériences

- Association Le Temps pour toit. Cohabitation intergénérationnelle (Nantes, Saint-Nazaire, Angers). [En savoir plus](#)
- Résidence intergénérationnelle pour séniors et jeunes à faibles revenus (Lanester, habitat humanisme). [En savoir plus](#)
- Voisin.es Solidaires, une résidence intergénérationnelle (Saint-Nazaire). [En savoir plus](#)
- A Rennes, juniors et seniors font toit commun.

En savoir plus

- La cohabitation intergénérationnelle solidaire dans le logement social. [En savoir plus](#)
- Qu'est-ce que la cohabitation intergénérationnelle ? [En savoir plus](#)



Rennes, quartier Bréquigny



Un accompagnement global du vieillissement à domicile. Finistère Habitat et Action Tank



Entretien avec Manon CAILLON et Clémentine PAILHES, Action Tank Entreprise & Pauvreté

Finistère Habitat s'est engagé très tôt pour ses locataires seniors afin de faciliter leur vieillissement à domicile et ainsi prévenir leur éventuelle perte d'autonomie. La création du label « Bien vieillir » à Finistère Habitat en 2008 en est l'illustration, ce label proposant des logements adaptés au vieillissement

ainsi que l'accès aux services de proximité et un accompagnement approfondi de Finistère Habitat.

Quels sont les objectifs du programme expérimental « Accompagnement global du vieillissement à domicile » ?

Finistère Habitat a voulu aller encore plus loin et tester un dispositif de repérage et d'accompagnement des besoins de ses locataires seniors dont l'impact attendu est :

- L'anticipation par la détection des besoins des

locataires seniors grâce à une démarche d'aller-vers

- Une meilleure compréhension de leurs besoins par les chargés de clientèle de Finistère Habitat
- Une meilleure réponse aux besoins permettant ainsi :
 - La réduction du risque de chute par l'adaptation des logements
 - La détection facilitée des personnes en situation d'isolement
 - L'entretien du lien social des locataires grâce à l'organisation d'activités pertinentes
 - Un accompagnement facilité des personnes dans des situations complexes par la mise en relation plus efficiente avec les acteurs clés

Comment se concrétise la démarche et quels sont les aspects innovants du projet ?

Très concrètement, le projet se caractérise par un dispositif de repérage ambitieux, une qualification du besoin systématique par les chargés de clientèle de Finistère Habitat et une réponse aux besoins complète permise par la création d'un réseau partenarial.

Le dispositif de repérage est constitué de plusieurs outils :

- Une enquête annuelle envoyée systématiquement à tous les +65 ans sur les 4 territoires d'expérimentation interrogeant tous les volets de vie
 - La prise de contact des locataires dits « invisibles », avec lesquels Finistère Habitat n'a pas eu de contact lors de la dernière année

- Une veille renforcée de l'équipe de proximité des signaux pouvant signifier un besoin (volets fermés pendant longtemps, boîte aux lettres qui déborde...) Lorsqu'un besoin est détecté, il est priorisé pour ensuite faire l'objet d'une visite ou d'un appel de son chargé de clientèle afin de mieux le qualifier.

Enfin, la réponse aux besoins peut être apportée par :

- Finistère Habitat, par exemple en adaptant le logement ou en proposant une mutation si le besoin concerne le logement,
- Le réseau partenarial des acteurs associatifs, publics ou médico-sociaux, vers lequel Finistère Habitat oriente les seniors en fonction de leur besoin

L'aspect innovant de ce dispositif réside dans sa vision 360 : de la détection à la réponse au besoin, Finistère Habitat mobilise ses collaborateurs de proximité pour accompagner le locataire senior dans tous ses domaines de vie : logement, lien social, administratif...

Zoom sur Concarneau : quels sont les effets de l'action pour les locataires et pour les partenaires ?

Près de 500 locataires de + de 60 ans de Concarneau Cornouille Agglomération ont été ciblés par l'expérimentation.

Anne-Sophie Petillon, responsable de l'Agence Sud, témoigne :

« Cette expérimentation nous a permis de mieux connaître nos locataires seniors, et d'être plus pertinents dans l'accompagnement de ce public. Comment être en relation avec eux ? Quelles réponses apporter ?

Par exemple, une ancienne locataire à Lanriec avait quelques marches à monter pour accéder à son logement, mais elle ne serait jamais venue à Kerandon. Elle est venue aux portes ouvertes sur des logements personnes âgées à Kerandon, et ça a cheminé. Quelques temps plus tard, elle est venue habiter dans ce quartier et en est très contente !

Un autre exemple, qui montre l'importance de l'aller-vers : la chargée de clientèle et la gardienne avaient repéré un locataire qui ne sortait plus de son logement. Une visite était prévue la semaine suivante avec le CCAS mais aux vues de l'urgence, elles ont pris l'initiative d'aller frapper à la porte du locataire. Celui-ci en échangeant à travers la porte a fini par ouvrir son logement. Elles ont alors découvert une personne amaigrie qui ne s'alimentait plus depuis plusieurs jours. Avec son accord, elles ont appelé le samu pour que ce Monsieur soit hospitalisé. D'un regard, il les a remerciées de leur bienveillance.

Le réseau de partenaires que nous avons constitué est une ressource clé pour les chargés de clientèles, qui savent vers qui orienter la personne âgée de façon automatique. On est

face à des situations qui dépassent parfois nos compétences, et l'intervention du CLIC, du CDAS ou du CCAS est essentielle.

C'est également le moyen d'organiser des actions de lien social, comme une marche encadrée avec *Activ-sports*, des ateliers de prévention avec *Vas-y* ou du bénévolat avec l'heure civique. De notre côté, on met en relation, on identifie des lieux où les personnes participent à des activités ou tout simplement se retrouvent autour d'un café. »

Quelques résultats chiffrés sur l'expérimentation

Les locataires ayant bénéficié d'une adaptation ou d'un déménagement se sentent plus en sécurité chez eux.

95% des locataires sont satisfaits de leur adaptation ou de leur changement de logement.

74% des locataires ayant bénéficié d'une adaptation estiment que le risque de chute a été réduit.

“ *Cela m'évite de chuter, je me sens beaucoup plus en sécurité.* ”

“ *Je bénéficie d'un meilleur cadre de vie.* ”

Les animations réalisées montrent des tendances positives en termes de lien social.

38% des locataires ayant participé à une animation estiment avoir tissé de nouvelles relations.

“ *Participer aux activités permet de faire connaissance avec ses voisins.* ”

Les partenaires valorisent l'utilité d'avoir mis en place des relations privilégiées pour informer et orienter les locataires.

95% des partenaires considèrent que le dispositif permet d'informer de manière proactive des locataires sur les dispositifs du territoire.

100% des professionnels des partenaires considèrent que les relations entre le chargé de clientèle et les partenaires facilitent l'information et l'orientation des locataires.

“ *Les liens privilégiés tissés avec la chargée de clientèle de Finistère Habitat nous permettent une plus grande réactivité/ proximité auprès des personnes âgées et/ou isolées.* ”

“ *C'est justement ce qui différencie le bailleur social du bailleur à loyers modérés. La nuance est de taille !* ”

Quelles sont les perspectives et les suites de l'expérimentation ?

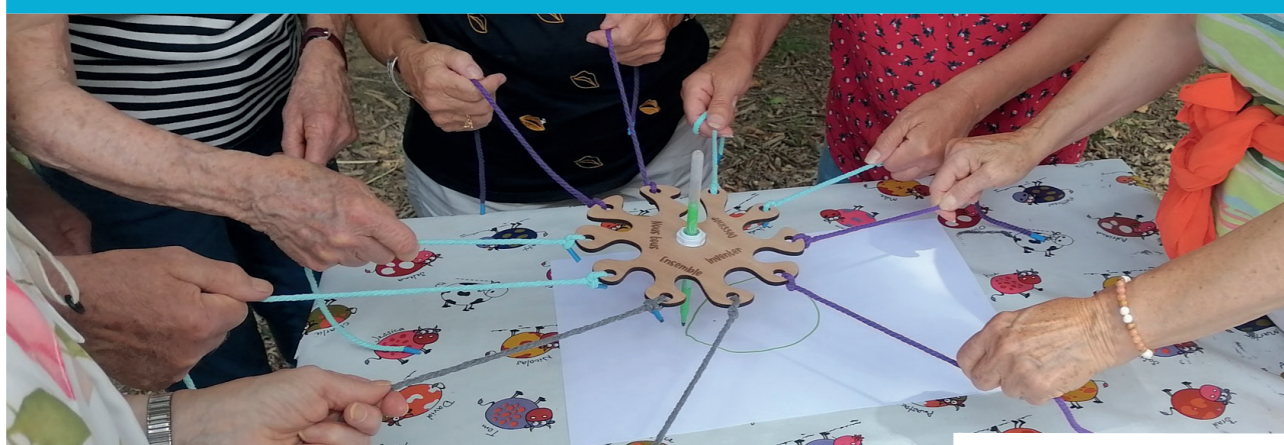
Après 3 ans d'expérimentation, le dispositif se poursuit avec succès. L'année 2023 permettra d'en faire le bilan et en tirer les enseignements pour un déploiement futur, qui devra prendre en compte les capacités opérationnelles et financières du bailleur pour anticiper et répondre au mieux aux besoins de ses locataires seniors.





3.

Lien social et
vieillesse



Acteurs des politiques de la ville et des politiques de l'âge, quelles co-responsabilités dans la construction de Villes Amies des Aînés ?



Angélique
GIACOMINI

Docteure en sociologie, Déléguée Générale Adjointe responsable de la prospective – Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. L'association promeut la démarche Villes Amies des Aînés (VADA) au niveau francophone et encourage un mode de travail transversal, la citoyenneté des âgés ainsi que la lutte contre l'âgisme.

Veilles des quartiers prioritaires de la politique de la ville, un sujet peu abordé

Des deux points de vue, individuel et collectif, les Français – comme de nombreux citoyens du monde – traversent une révolution démographique. Nous n'avons jamais vieilli autant : en nombre, en part et en âges très avancés.

Cette situation inédite de notre histoire nécessite de moderniser les repères pour mieux

construire les politiques publiques, en particulier en luttant contre les idées préconçues qui portent sur le vieillissement individuel et collectif. Ainsi, par exemple, contrairement à certaines idées reçues, on constate que le fait de devenir centenaire devient de moins en moins rare, que la perte d'autonomie ne concerne qu'une part très réduite des retraités et que l'implication sociétale des plus âgés se transforme au gré d'événements multiples.

Le programme « Villes et communautés amies des aînés », initié par l'Organisation mondiale de la santé en 2007 et porté en France depuis 2012 par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, constitue un outil concret au service des collectivités. Il repose sur l'idée que le vieillissement ne doit pas rester l'apanage des services médico-sociaux mais qu'il doit être pris en compte de manière multisectoriel, afin d'assurer une plus grande convivialité des environnements sociaux et bâtis pour tous. Les enjeux sont multiples : permettre l'autonomie le plus longtemps possible, garantir la citoyenneté à tout âge, améliorer la qualité de vie... C'est ainsi que les collectivités impliquées dans le Label « Ami des Aînés » sont invitées à réfléchir et agir autour de huit thématiques : Habitat ; Transports et mobilité ; Espaces extérieurs et bâtiments ; Information et communication ; Lien social et solidarité ; Autonomie, services et soins ; Culture et loisirs ; Participation citoyenne et emploi.

Un double mouvement entre politiques de l'âge et politiques de la ville

Pour garantir l'équité territoriale et générationnelle dans une collectivité, l'enjeu est double : assurer la prise en compte du défi du vieillissement dans les quartiers prioritaires et, parallèlement, veiller à l'intégration des quartiers prioritaires et de leurs habitants dans la construction des politiques de l'âge menées par la collectivité.

D'une part, les habitants les plus jeunes, en partie du fait de leur nombre et de la proportion qu'ils représentent, ont historiquement constitué une priorité dans les politiques de la ville. Pourtant, les habitants vieillissent au rythme de ces quartiers et les aînés y vivent en nombre croissant. Les questionnements autour de la qualité de vie et de la santé de ces habitants âgés sont identiques à ceux des autres territoires, mais peuvent marquer quelques particularités, par exemple au sujet de l'accès aux droits et aux services, du sentiment d'appartenance au territoire, de la diversité de l'offre d'habitat qui leur est proposée, de l'accès à l'information...

D'autre part, les territoires engagés dans le Label « Ami des Aînés » sont invités à développer une attention particulière pour les quartiers prioritaires. Ainsi, ils sont par exemple encouragés à intégrer à l'état des lieux des données spécifiques aux populations âgées vivant dans les QPV, à mener une réflexion avec des

associations qui y sont implantées, à y organiser des ateliers participatifs, à diversifier les modes de communication, à intégrer dans le plan d'action des projets à déployer en QPV...

Ce double mouvement contribue, dans les Villes Amies des Aînés, à l'émergence de projets diversifiés prenant mieux en compte les aînés dans les quartiers prioritaires. Par exemple :

A Saumur, afin de garantir l'égalité d'accès aux soins et donc pallier le manque de médecin sur le territoire, un centre communal de santé a été créé dans le quartier prioritaire, réunissant dix médecins retraités. Cette structure permet aussi la formation des internes qui pourront à la fin de leur cursus exercer sur le territoire.

[En savoir plus](#)

A Saint-Quentin, avec l'association MultiCité, les ateliers « bien-être seniors » facilitent l'accès gratuit, en particulier aux habitants d'un quartier prioritaire, à des séances d'activités physiques délivrées par un éducateur sportif.

[En savoir plus](#)

A Nantes, le Parcours des Aînés de Malakoff s'adresse aux personnes âgées isolées et/ou en situation de fragilités d'un quartier prioritaire de la ville. Il se compose de temps collectifs hebdomadaires réguliers et évoluant en fonction des besoins et demandes des participants : repas partagés, activités de loisirs créatifs, gymnastique douce, temps d'information sur les aides du CCAS, sorties accompagnées

lors des temps forts festifs du quartier, café-débats. C'est un projet de proximité qui s'appuie sur le maillage territorial associatif tant pour la connaissance et le repérage des personnes âgées isolées, que pour la construction et l'animation d'un programme adapté.

[En savoir plus](#)

Mieux prendre en compte l'expertise d'usage dans la construction des politiques locales

L'un des piliers majeurs de la démarche « Amie des Aînés » est l'implication des aînés dans la construction des politiques locales. Au même titre que l'expertise technique des professionnels et que la légitimité politique des élus, l'expertise d'usage des habitants permet l'élaboration de projets plus pertinents. La co-construction améliore également le sentiment d'appartenance au territoire et réaffirme l'existence de la citoyenneté à tout âge. Les habitants constituent ainsi des alliés qui, aux côtés de la collectivité, contribuent à créer des environnements sociaux et bâtis plus conviviaux pour toutes les générations.

Ainsi, par exemple, de nombreuses déambulations urbaines sont organisées dans les espaces publics avec des élus, des professionnels et des habitants âgés qui sillonnent ensemble leur bassin de vie pour identifier les besoins en matière de structures de repos, de toilettes

publiques, d'éclairage urbain, de signalétique... Autant de sujets essentiels pour permettre à chacun de pratiquer son territoire de vie de la manière la plus autonome possible, quel que soit son âge, son parcours de vie, son état de santé, etc. Les quartiers prioritaires ne sont bien sûr pas exemptés de ce type de démarches et de projets qui peuvent d'ailleurs bénéficier d'un support financier par le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors.

L'intergénération, un projet de territoire

Le sujet des liens entre les générations, du vivre-ensemble, de la transmission, de la grand-parentalité sont autant de thèmes essentiels pour établir le contrat social, dans les quartiers prioritaires comme dans l'ensemble des territoires de vie, mais souvent avec des manières de questionner et des réponses différentes. Au-delà de l'essaimage de projets rapprochant des générations extrêmes (par exemple les crèches et les EHPAD) pour un temps court, l'intergénération comme projet de territoire apparaît comme une clé d'amélioration des lieux de vie, et ce pour toutes les générations.

Pour aller en ce sens, l'enjeu tient principalement dans la lutte contre l'âgisme, mais aussi dans une réflexion constante visant à permettre aux différentes générations de se retrouver naturellement dans des lieux collectifs (culturels, sportifs, espaces verts...) et de vivre ensemble des moments fédérateurs.

Pour y parvenir, les différentes générations devraient systématiquement être impliquées dans la construction des politiques locales, afin que les projets développés permettent à chacun, de manière équitable, de se sentir bienvenu (médiathèques, centres sociaux, espaces extérieurs, etc.). Cette dynamique de co-construction, de réflexion conjointe autour de l'intérêt général et du vivre-ensemble constitue un levier essentiel vers la construction de territoires « amis de tous les âges ».

“ Il y a 6 ans, j'ai croisé une élue de la Roche dans la rue, et elle m'a proposé d'intégrer le Conseil des Sages. J'y ai beaucoup travaillé sur une thématique qui nous avait été donnée par lettre de mission : faire de notre commune une Ville Amie des Aînés. Nous avons eu à cœur de démontrer que les seniors ne sont pas que des gens qu'il faut prendre en charge, ils ont beaucoup à apporter !

Pierre, 74 ans | La Roche-sur-Yon, Quartier la Garenne



Manou Partages, facilitateur de liens entre les générations | Rezé



Entretien avec
Sophie Charteau,
fondatrice et
directrice de
Manou Partages

Située dans l'agglomération nantaise, sur le quartier Ranzay, l'association Manou Partages est un facilitateur de lien social entre les générations, en proximité, pour contribuer à l'épanouissement et à l'équilibre de chacun par la transmission des savoirs et des richesses composantes des parcours de vie, ceci à travers un projet solidaire et collectif.

L'origine du projet

En 2010, Sophie Charteau, fondatrice et directrice actuelle de l'association est habitante du quartier Rezé Château où elle vit avec ses 2 enfants. C'est dans ce quartier prioritaire qu'elle fait la rencontre d'une mamie vivant seule, avec qui elle et sa famille noueront des liens de complicité privilégiés.

Grâce à cette belle rencontre, Sophie réalise l'importance des liens intergénérationnels permettant aux habitants d'un même quartier de faire connaissance, de tisser des relations et de rompre la solitude. L'isolement touche toutes les générations, des familles monoparentales aux personnes âgées qui vivent seules à leur domicile.

Face à ces constats, Sophie décide de créer Manou Partages en 2013, pour permettre aux enfants, aux parents, et aux seniors de se rencontrer.

Favoriser la transmission entre générations

Pour sortir de l'isolement, l'association défend les valeurs de solidarité, du collectif mais aussi de l'engagement et de la participation citoyenne.

Le faire ensemble est la clé de voute de l'association qui favorise la mixité culturelle, sociale et intergénérationnelle. Enfants, adolescents, parents et aînés ont tout à gagner en se côtoyant : trouver des repères et des savoirs pour les uns, combler un manque affectif pour les autres, ou encore être source d'écoute et de conseils. Et pour tous, mieux se connaître et se respecter entre générations.

“ Être grand-père c'est une référence (sagesse, sérénité et expérience), et j'ai voulu faire profiter à un enfant mes activités (tir à l'arc, bricolage) de façon à avoir une relation petit-fils/grand-père. Je sais qu'il a beaucoup à apprendre de moi et moi de lui. Le mot « partage » est très important car c'est vraiment la réalité. Que cela m'apporte-

t-il ? Sans doute une certaine utilité et un coté relationnel très intéressant.

Philippe, Papi de coeur depuis 2013

Développer un réseau partenarial

Pour mener à bien ses actions, Manou Partages s'est rapprochée des acteurs locaux engagés dans l'accompagnement des familles. Par exemple, des familles et enfants issus des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) avec des grands-parents de cœur. Ce lien de cœur permet de construire un noyau familial (seniors, enfants et parents) et offre à chacun de trouver une source d'épanouissement et d'équilibre.

Pour développer les synergies entre acteurs d'un même quartier et développer des rencontres intergénérationnelles, des projets sont co-construits entre les structures d'accueil des personnes âgées et les structures au contact du jeune public (écoles, centres de loisirs, collèges, associations jeunesse...)

Parmi ses activités, Manou Partages vise également à faciliter l'accès aux services de droit commun (médiation, aide aux démarches administratives) au local « Chez Manou » par le biais de permanences de la Mission Locale, la Maison de l'Emploi, l'École des Parents et des Éducateurs 44, le CCAS de Nantes – Point Informations Nantes Solidaire.

Les bénéfiques pour les seniors

Manou Partages a mis en place une action d'identification et d'accompagnement des personnes âgées isolées, hors des radars institutionnels et des acteurs du social, en allant à leur rencontre chaque mois : sur les paliers, sur l'espace public, par téléphone.

Pour favoriser leur épanouissement, l'association organise des moments de partage tels que des ateliers de loisirs, culinaires, artistiques ou culturels. Ces actions favorisent l'ouverture d'esprit, l'extension du cercle social, le bien-être et la qualité de vie des seniors.

En tissant des liens avec les plus jeunes, les personnes âgées renforcent leur confiance en eux, leurs facultés cognitives et physiques, leur pouvoir d'agir, leur mobilité ainsi que leur autonomie.

“ Manou Partages, je l'ai choisi pour, malgré la retraite, être présente dans le monde. C'est une activité qui apporte une joie de vivre et l'impression d'être utile. S'occuper d'enfants me permet de retrouver une certaine jeunesse.

Marie, Mamie de coeur depuis 2013

En bref

Les missions de Manou Partages

- 1. Mettre en lien** des familles ou des enfants des MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social) – ASE – Protection de l'enfance avec des grands-parents de cœur • Région Pays de la Loire • Antenne Sarthe
- 2. Accompagner** la mise en œuvre de projets intergénérationnels entre les résidents des EHPAD et les écoles • Nantes

3. Identifier et accompagner les personnes en situation d'isolement • Nantes Erdre

Quelques chiffres

- 3 Salariés
- 2 Service Civique et 1 DEJEPS/BPIEPS
- 17 Bénévoles 6 Stagiaires ESS/an
- 200 Personnes accueillies/mois
- 190 Adhérents personnes individuelles
- 10 Adhérents personnes morales

Les financeurs

- Conférence des financeurs : Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées en Loire-Atlantique
- Ville de Nantes
- La Nantaise d'Habitation
- Nantes Métropole Habitat
- La CARSAT
- Malakoff Humanis
- Département de Loire-Atlantique
- Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse
- FDVA
- ANCT
- CAF

Contact

Manou Partages
12 rue Hermann Geiger | Quartier Ranzay
44300 Nantes | 09 86 78 64 34 – 07 64 71 26 92
contact@manou-partages.org
www.manou-partages.org





L'Arbre aux sens sème ses graines : du lien intergénérationnel par la sensibilisation à l'environnement Saint-Nazaire



Entretien avec Gildwen BODIGUEL, chargé de projets

L'Arbre aux sens est un jardin participatif qui allie la santé, la nature et le bien-être des habitants des quartiers de Saint-Nazaire Ville Ouest, tout en renforçant le lien intergénérationnel.

L'origine du projet

Depuis 2020, le jardin participatif «l'Arbre aux sens» s'est installé dans le quartier prioritaire de la Bouletterie entre la bibliothèque Anne Franck et la résidence pour personnes âgées Suzanne Flon. Mis à disposition par la ville de Saint-Nazaire, le jardin géré par Gildwen Bodiguel, chargé de projet pour l'association A Vos Soins, association de lutte contre les inégalités d'accès aux soins, se veut être un lieu d'échanges et de convivialité. De nombreuses activités sont proposées telles que le jardinage mais également du sport adapté, de la relaxation ou encore du qi gong...

En 2022, l'Arbre aux sens a proposé 8 activités par semaine d'Avril à Octobre, encadrées par 17 professionnels. Toutes les activités sont gratuites et sans réservation toujours dans cette même optique de lutter contre les inégalités.

Le jardin participatif est né du constat que préserver le bien vieillir et l'autonomie des personnes âgées est un enjeu majeur de santé publique. Alors que les plus de 60 ans pourrait représenter un tiers de la population en 2050, il est important et urgent de favoriser le vieillissement en bonne santé et de prévenir la dépendance.

Le lien social est un des facteurs qui contribue au maintien de l'autonomie des personnes âgées notamment via le levier du lien intergénérationnel.

La situation géographique du jardin positionné à côté de l'école élémentaire Madeleine Rébérioux a permis d'attiser la curiosité et de créer un lien naturel avec l'équipe enseignante mais également les élèves. Ainsi, de manière informelle, des enseignants de CM1 et des animateurs de périscolaire sont venus se promener dans le jardin très rapidement, constituant des groupes de plus en plus nombreux.

Ces rencontres ont abouti à la formalisation d'un conventionnement avec la Cité éducative incluant une autre école maternelle dans cette action, l'école Albert Camus.

Quelles sont les actions réalisées et à venir ?

De la plantation de fruits (framboises, groseilles, mures ...) à des ateliers de fabrication de nichoirs à mésanges, en passant par des sorties nature avec des botanistes ou encore l'éducation aux 5 sens avec une diététicienne, les activités proposées sont nombreuses.

Toujours dans l'idée de sensibiliser à l'environnement et au compostage, des ateliers de jardinage ou encore de peinture d'empreintes végétales, ont été constitués en binômes entre enfants et seniors.

Des évolutions d'activité sont prévues, Gildwen Bodiguel, chargé du projet souhaite nouer de nouveaux partenariats et proposer de nouvelles actions afin de développer encore plus l'intergénérationnel.

Ainsi sont à l'étude des actions telles que :

- de la lecture de conte, de poésie par un binôme enfant-senior sur des transats installés dans le jardin
- des échanges de graines et troc de plantes
- des activités partenariales avec une artiste plasticienne : peinture de la façade du cabanon du jardin sur la thématique de la nature, mini-conférence, ateliers peinture

Un lien pourrait être également fait avec le collège Pierre Norange et sa filière horticole.

Quels sont les effets produits sur les publics ?

Il existe plusieurs composantes majeures à cette action qui pourraient se décrire de la manière suivante :

- Sensibiliser les élèves dès leur plus jeune âge à l'environnement
- Créer du lien intergénérationnel entre seniors et enfants dans une optique de transmission des savoirs et expériences
- Décloisonner les murs de l'école en y faisant sortir les élèves et entrer les seniors

Ces différents éléments concourent tous à un objectif global de développer le bien-être des enfants et des seniors à travers des activités en pleine nature. L'éducation à l'environnement notamment à travers l'école hors les murs apportent des effets bénéfiques en termes psychologique, cognitif mais également au niveau de la motricité.

L'un des principaux facteurs favorables est la vive volonté des seniors et des élèves de vouloir créer du lien intergénérationnel. Nombre de seniors témoignent de la stimulation que créent ce lien et cette inter-connaissance. Le contact intergénérationnel permet de renforcer la cohésion sociale, développe le sentiment d'utilité et permet de garder un lien vers le monde extérieur et ses évolutions.

L'autre facteur permettant que ce projet

se développe de cette manière est l'engagement, la mobilité et la motivation des équipes enseignantes.

Le nombre de partenaires investis dans cette action est très propice à l'éventail d'activités proposées et donne lieu à une réelle co-construction entre les acteurs. De plus, le fait que les écoles disposent d'un coin de verdure assez grand pour rendre propice les activités de jardinage en plein air n'est pas négligeable.

L'enthousiasme créé autour des différentes activités est grand. Ainsi, le projet de l'Arbre aux sens a été élu projet coup de coeur par les élèves et leur famille dans le cadre de l'appel à projet Cité éducative 2022-2023.

Les partenaires impliqués :

Partenaires institutionnels et financiers :

- Pour la Cité éducative : Ville de Saint-Nazaire, Préfecture Loire-Atlantique, Académie de Nantes, Département de Loire-Atlantique
- Pour le jardin l'Arbre aux sens : Ville de Saint-Nazaire, Fondation de France, la conférence des financeurs, Malakoff Humanis, la CARSAT, la FDVA

Partenaires opérationnels :

- l'école élémentaire Madeleine Rébérioux et l'école maternelle Albert Camus
- les professionnels intervenants du projet l'Arbre aux sens
- Unis-Cité
- Maison de quartier de la Bouletterie

- Pépinières Duval
- Festivals Tintamarre et charivari
- la bibliothèque Anne Franck
- le fablab BlueLab

Contact

Gildwen BODIGUEL, chargé de projets A Vos Soins

www.avossoins.fr/

gildwen.bodiguel@avossoins.fr

Tel : 07 57 09 63 95



3.

Emploi et vieillesse





Les seniors et l'emploi dans les quartiers prioritaires



Hervé
GUÉRY

Directeur du Compas, bureau d'études spécialisé dans l'observation sociale des territoires : analyse des besoins sociaux, diagnostic territorial, observatoire des enjeux sociaux, diagnostic et Observatoire de la politique de la ville, études de prospectives territoriales, études qualitatives, formation.

Des parcours professionnels difficiles

Les habitants des quartiers ont connu pour une grande partie d'entre-eux des parcours professionnels et personnels souvent difficiles. La part des familles monoparentales y est plus importante, les problématiques de santé y sont plus fortes, les freins à l'emploi y sont amplifiés (mobilité, modes de garde, adaptation de la formation à l'évolution des besoins des entreprises, ...). Au regard de personnes plus usées et fatiguées, la poursuite de l'activité professionnelle au-delà de 60 ans dans les quartiers pourrait y être légitimement plus faible. Or, la réalité est autre. Les taux d'activité pour

les seniors y sont similaires à ceux observés à l'extérieur des quartiers de la politique de la ville.

De faibles niveaux de retraite

Ainsi dans le cadre de l'Observatoire Emploi des quartiers prioritaires de Nantes Métropole, il apparaît que les taux d'activité des 60/64 ans sont équivalents avec 33% à la fois pour les quartiers populaires et à la fois pour l'ensemble de la métropole nantaise. Ainsi, les habitants des quartiers s'inscrivent dans une démarche professionnelle au même niveau que les habitants des autres territoires. Si une forte proportion d'habitants poursuivent déjà leur activité professionnelle dans les QPV au-delà de l'âge légal de départ à la retraite, cela ne s'explique pas par le seul intérêt porté à l'emploi mais cela est aussi lié à la faiblesse du niveau des retraites. Pour beaucoup de seniors, cette faiblesse les contraint à poursuivre leur activité souvent jusqu'à 65 ans, âge possible du bénéfice de l'ASPA - Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, appelée couramment « minimum vieillesse » - qui offre actuellement un niveau de revenu de 960€ (2023) bien supérieur à celui de beaucoup de retraites pour des personnes ayant connu une carrière professionnelle irrégulière. La poursuite de l'emploi ne se fait pas seulement par choix mais bien souvent par contrainte financière.

“ Mon mari travaillait très tôt le matin. Pendant 45 ans de notre vie, on s'est levé à 4 heures du matin pour aller bosser, parce qu'on n'avait pas le choix.

Marie-Claire, 67 ans | Quimper, Quartier de Kermoysan

Le taux d'activité des seniors

Une même étude menée sur Quimper démontre les mêmes proportions. Ainsi, le taux d'activité des 60/64 ans est de 28,9% pour l'ensemble de la ville contre 28,6% pour les habitants des quartiers. Pour autant, il faut noter deux spécificités pour les seniors actifs des QPV :

La part des actifs au chômage est beaucoup plus importante pour les habitants des quartiers prioritaires (30% pour les habitants des QPV de Nantes Métropole de plus de 60 ans et 37% pour ceux du quartier de Kermoysan de Quimper).

Le taux d'activité est plus fort pour les femmes que pour les hommes parmi les plus de 60 ans. Même si dans tous les cas, il y a plus de femmes que d'hommes actifs après 60 ans (différence d'espérance de vie notamment) pour 100 femmes de cette tranche d'âge il y a plus de femmes actives que pour 100 hommes de la même tranche d'âge.

Quel plan pour l'emploi des seniors dans les quartiers ?

Pour un prochain contrat de ville, la prise en considération de la situation de l'emploi des 60 ans et plus sera essentielle. La réforme des retraites concerne l'ensemble de la population et donc se traduira par une augmentation du nombre de seniors des QPV en activité. Quel sera l'accompagnement pour ces personnes dont beaucoup connaissent des difficultés de santé ? Quel plan pour l'emploi des seniors dans les quartiers ? La part des demandeurs d'emploi y est beaucoup plus forte qu'ailleurs (et des bénéficiaires du RSA au-delà de 60 ans), dès lors il sera nécessaire aussi de travailler à la fois sur la levée des freins à l'emploi et à la fois sur une

offre d'emplois accessibles pour les habitants des quartiers de 60 ans et plus. Les questions liées à l'usure des personnes, à la mobilité, à la discrimination peuvent être amplifiées au-delà de 60 ans.

Un accompagnement spécifique (intégrant notamment les enjeux de santé) prenant en considération ces réalités doit être anticipé afin d'éviter que les évolutions législatives sur les retraites ne se traduisent par plus d'écart entre territoires prioritaires et autres territoires des agglomérations.

“ Dans le bâtiment, à un certain âge, on est cuit... Le dos s'abîme. Quand je suis arrivé du Maroc, à 19 ans, j'étais costaud. Il n'y avait pas de grues, on portait tout sur

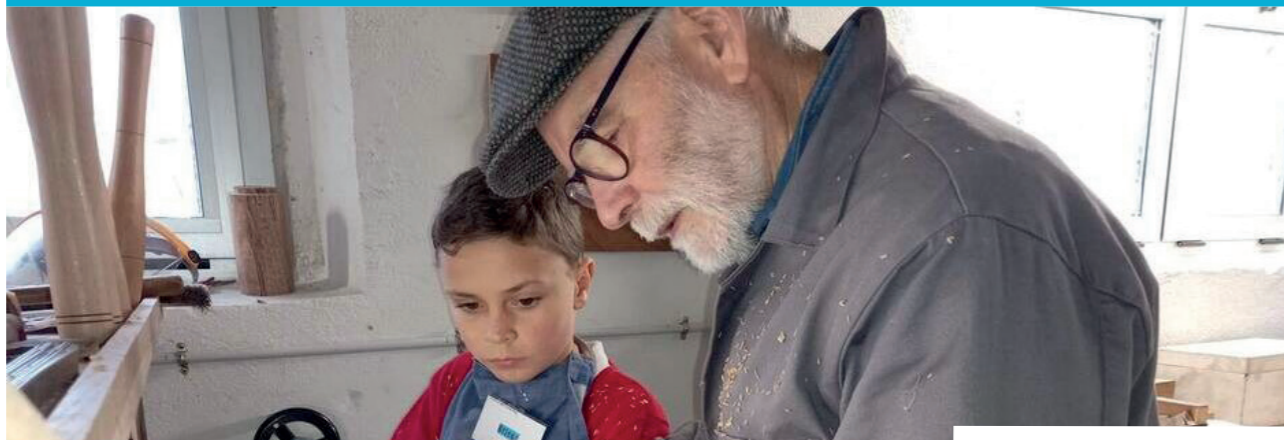
le dos : les bastaings, les étais. On n'a pas su gérer notre santé. Et on a payé ça plus tard. J'étais devenu chef d'équipe. J'ai fait une hernie discale, et failli perdre l'usage de ma jambe gauche... On m'a poussé vers la sortie...

**Lahcen, 69 ans | Lannion,
Quartier Ker Uhel**

“ *J'ai travaillé 44 ans. J'ai eu de gros problèmes de santé. J'étais agent de service à la ville de Saint-Malo. Je sais ce que c'est que le travail. J'ai commencé à travailler à 15 ans.*

**Eliane, 73 ans | Saint-Malo,
Quartier La Découverte**





L'Outil en Main : transmettre la passion des métiers manuels Concarneau



Entretien avec
**Joséphine
MARTIN,**
présidente de
l'Outil en main à
Concarneau

L'Outil en Main a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art. Cette initiation a lieu dans de vrais ateliers avec de vrais outils. Elle est guidée par des bénévoles, gens de métier et passionnés, souvent à la retraite.

Le lancement de l'association

La première expérience est lancée à Troyes en 1987. L'outil en main est aujourd'hui un réseau national qui compte 240 associations dont 35 en Bretagne et 70 en Pays de la Loire.

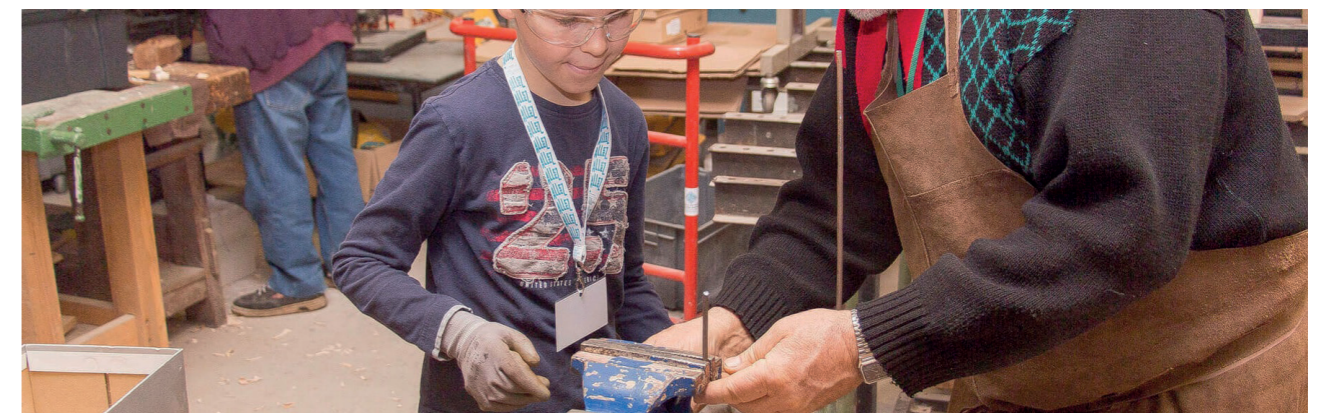
A l'origine du projet, la Transat AG2R, course nautique au départ de Concarneau jusqu'à Saint-Barthélemy, accueillait un village des partenaires avec la présence d'un stand de l'outil en main. Le projet fait l'unanimité, et l'aventure débute sous l'impulsion du maire adjoint qui réunit plusieurs associations pour constituer une antenne de l'association nationale.

Joséphine MARTIN habite le quartier prioritaire de Kerandon depuis 35 ans. Professionnelle de l'hôtellerie, elle préside aujourd'hui l'association concarnoise de l'Outil en Main. Si l'association est créée en 2020, elle commence réellement ses activités en 2022 pour cause de confinement.

Qu'à cela ne tienne, une équipe de bénévoles se constitue pour porter localement ce projet qui mêle lien intergénérationnel et transmission de savoirs faire manuels.

Comment fonctionne l'Outil en main

Dans le local de Finistère Habitat, situé au 5, rue des Charmes, tous les mercredis (hors vacances scolaires), une dizaine de bénévoles partagent leurs savoirs à des jeunes de 9 à 14 ans. L'ensemble des bénévoles sont retraités et partagent leurs connaissances, leurs gestes précis et leur patience.



Durant l'après-midi les jeunes apprennent les gestes transmis par leur nouveaux "tuteurs", "c'est une véritable rencontre intergénérationnelle", précise Joséphine.

Neuf métiers sont présents sous la bienveillance de bénévoles passionnés. Les enfants pourront tous les mercredis s'essayer et se glisser dans le costume de nombreux métiers du bâtiment, des arts créatifs, de l'industrie, ...

La transmission de savoir-faire

A Kerandon, l'association offre un large panel aux jeunes pousses, curieux de découvrir des métiers parfois peu connus.

Au début, les parents les poussent mais ensuite les enfants reviennent sans hésiter pour apprendre le geste, réaliser des créations dans les domaines de la reliure, la plomberie, la chaudronnerie, la couture, la sculpture sur bois, le tournage, l'art du vitrail, la cuisine et enfin

l'électricité. L'atelier dispose de véritables outils professionnels, les jeunes peuvent s'exercer dans les conditions réelles et découvrir l'ensemble des métiers.

“ *On a cette envie de transmettre, quand on voit que les jeunes sont intéressés, on a envie de venir, souligne la Présidente.*

Les bénévoles qui partagent leurs savoirs sont tous à la retraite. Autodidactes ou professionnels, les seniors trouvent ici une façon de valoriser leur expérience, de transmettre aux

jeunes générations et de les ouvrir à de nouveaux horizons.

Après un après-midi "test", les enfants reviennent chaque mercredi. Il y a un vrai engouement pour des métiers manuels et pour certains qui se perdent.

Les enfants ont de 9 à 14 ans, l'outil en main permet d'ouvrir les champs des possibles et de créer des vocations. Au niveau national, entre 25 et 30% des jeunes en font leur métier plus tard.

Parmi les objectifs de Joséphine, l'envie de s'ouvrir encore davantage sur le quartier avec par exemple une collaboration avec l'espace jeune.

“ *Il faut qu'on arrive à toucher les enfants qui viennent du quartier de l'école de Kerandon.*

Si vous souhaitez davantage d'informations, le réseau se structure également au niveau régional et départemental. Les associations régionales et départementales fédèrent les associations du territoire. Elles participent à promouvoir le concept auprès des interlocuteurs territoriaux et soutiennent les rencontres comme le partage entre les associations et les bénévoles.

Contact

Présidente : Mme Joséphine MARTIN

josee-concarneau@hotmail.fr

www.loutilenmain.fr/



Remise du certificat de fin d'année aux onze adolescents adhérents en 2022



Accompagner les seniors dans leur parcours professionnel TZCLD de Laval et la Régie de Quartier d'Angers



Entretien avec Anne LETETREL, chargée de mission à Laval Agglomération sur la fonction Cheffe de projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) et Marie CHIARONI, coordonnatrice du service insertion de la Régie de Quartier d'Angers.



Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Anne LETETREL

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée est un projet qui entend mettre fin à la privation d'emploi. Nous partons du principe que tout le monde a le droit à un emploi comme il est inscrit en préambule de la constitution française. On constate que des personnes souhaitent travailler et tout ce qu'ils réussissent à obtenir sont des allocations. Nous travaillons avec ces personnes volontaires : récolte de leurs compétences, recherche collective des besoins du territoire et préfiguration des activités. L'idée est qu'une EBE (Entreprise à But d'Emploi) utilise ces activités préfigurées pour créer des emplois en CDI à temps

choisi. Ce n'est qu'une expérimentation pour le moment. À Laval, nous y participons pour remonter tous les éléments nécessaires à une généralisation. En effet, même sur un territoire au plein emploi comme le nôtre (4.7% de chômage), malgré les multitudes d'offres d'emploi disponibles, nous estimons sur notre seul territoire de Laval Est, qu'il y a près de 200 personnes privées durablement d'emploi qui seraient volontaires pour retravailler.

Cinq activités vont ouvrir en 2024 sur l'EBE : un restaurant, une activité de recyclage de bois (*upcycling*), le lavage écologique de véhicule, la gestion des composteurs (biodéchets), la couture en direction des professionnels.

Marie CHIARONI

La Régie de Quartier est une association loi 1901 qui existe sur Angers depuis 1996, impulsée par les habitants. L'objectif est d'embellir les quartiers prioritaires par et pour les habitants de ces quartiers. Une Régie de Quartier est un label, qui comprend un collège habitants, un collège bailleurs sociaux et la Ville. Nous intervenons sur deux volets : le premier concerne le lien social avec les thématiques de la médiation numérique et de la transition écologique solidaire. Le deuxième volet est l'insertion par l'activité économique. On propose des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). Il s'agit de proposer un contrat de travail à des demandeurs d'emploi, dits éloignés de l'emploi : bénéficiaire du RSA, allocataires de la solidarité spécifique, primo-arrivants, jeunes sortis de l'ASE... Environ 70% des demandeurs d'emploi sont habitants des QPV.

À Angers, les contrats de travail sont de 8 mois, à temps partiel, et peuvent être prolongés jusqu'à 2 ans. Pour les personnes de plus de 50 ans, on peut demander chaque année des prolongations de parcours auprès de Pôle Emploi pendant maximum 7 ans. L'objectif est de travailler un projet professionnel pour essayer de décrocher un emploi durable, en CDI ou CDD, après leur contrat à la Régie de Quartier. La personne en CDDI reste un demandeur d'emploi tout le long de son parcours à la régie.

Nous avons trois services support au travail : le service bâtiment, essentiellement pour les bailleurs sociaux (peinture, réhabilitation d'appartements, maçonnerie du bâti ancien...) ; le service environnement (entretien de la voirie, des espaces verts, des parcs et des jardins) pour la Ville d'Angers, quelques associations et bailleurs ; le service propreté (entretien des parties communes), surtout chez les bailleurs sociaux et quelques groupements scolaires (crèches et écoles).

Quels sont les profils des seniors bénéficiaires de votre structure ?

Anne LETETREL

Il est surprenant de voir des personnes censées être à la retraite et venir dans des dispositifs d'insertion comme le nôtre. Elles souhaitent continuer à travailler, soit parce qu'elles n'ont pas suffisamment de trimestres

soit parce qu'elles n'ont pas encore envie d'être à la retraite.

Trois profils se dégagent parmi les seniors : la personne qui a vécu un *burn out* ou du moins une notion de fatigue due au travail, avec des difficultés psychologiques qui se sont mises en place par la suite et un éloignement progressif de l'emploi. Ce sont des personnes qui reviennent aujourd'hui parce qu'elles se sentent mieux dans leur vie et souhaitent retravailler pour différentes raisons (le manque d'argent, l'envie de se réintégrer, contribuer à la société).

Le deuxième cas de figure est celui de ceux qui n'ont pas suffisamment de trimestres, qui n'ont pas suffisamment travaillé et souhaitent reprendre des heures au sein de l'EBE selon leur disponibilité. Parfois, il s'agit seulement de 5 à 6 h par jour, ce qui n'est pas facile à trouver sur le marché du travail classique.

Le troisième cas sont des personnes qui touchent le RSA et sont orientées plutôt pour lever des freins sociaux. Ces personnes souhaitent travailler pour se sentir utiles à la société. Elles sont souvent très actives dans leur vie associative mais ne vont pas gagner leur vie à travers cet engagement. Un projet comme le nôtre leur permet d'avoir une activité qui leur paraît rester dans l'intérêt général, leurs motivations sont sociétales.

Marie CHIARONI

Aujourd'hui, sur nos 190 salariés, 46 personnes ont plus de 50 ans et 12 personnes salariées actuellement en poste ont 60 ans ou plus (11 hommes et 1 femme).

On constate une hausse des candidatures et des recrutements de personnes de +50 ans, depuis 3 ou 4 ans. Avant, c'était plus à la marge et cela ne représentait pas un tel volume.



Aujourd'hui, on a des personnes proches de 60 ans, qui ont connu des carrières décousues et seront éligibles à l'Allocation solidarité personnes âgées (Aspa) à 65 ou 67 ans, selon leur année de naissance. Elles ont encore quelques années à travailler avant de toucher une quelconque allocation vieillesse. Parfois, des personnes vont faire le choix de faire 2 ans de parcours à la Régie pour arriver à 63-64 ans, et devenir demandeurs d'emploi jusqu'à leur prise de droit à la retraite. Certains verbalisent clairement qu'ils sont motivés pour reprendre une activité et sont transparents sur leur projet de retraite, car ils n'ont pas envie de prospecter des entreprises avant leur ouverture de droits. Ils veulent plutôt asseoir une stabilité financière car ils auront une rémunération fixe pendant un certain nombre de mois. Et en parallèle de leur activité à la Régie de Quartier, ils font toutes leurs démarches pour monter leur dossier retraite.

Comment les seniors sont-ils perçus sur le marché du travail ?

Anne LETETREL

L'âge est souvent perçu comme un frein par les personnes elles-mêmes, elles ressentent un sentiment de discrimination. Au-delà de 50 ans, toutes ont le sentiment d'être moins considérées sur le marché du travail. Il y a une question d'attitude et de dévalorisation personnelle qui opère. Cependant, ce sentiment est très difficile à objectiver car la pratique de recrutement n'est pas ouvertement liée à l'âge. Mais force est de

constater que la « mise au rebus » du senior est une pratique qui existe bel et bien. Aux yeux de certaines entreprises, un senior sera moins malléable, moins facile à intégrer aux process.

Il faut être attentif à différents critères avant de proposer des missions aux futurs salariés : la question de la santé, de l'aptitude physique ou de la disponibilité. Il est important de veiller à ce que les déclarations faites pendant la phase de mobilisation soient bien prises en compte par l'entreprise à but d'emploi et en adéquation avec le souhait des personnes. L'entreprise adapte au mieux les postes aux contraintes physiques des candidats. Il y a une attention particulière sur le bien-être des personnes accompagnées et une volonté de ne pas les isoler, grâce au travail en équipe, avec un responsable « gestes et postures » dans chaque activité.

Marie CHIARONI

L'avantage de la Régie de Quartier, c'est qu'on recrute les demandeurs d'emploi, donc on est en mesure de garantir les compétences acquises auprès des entreprises, en termes de rentabilité, de cadence, de respect des consignes, de polyvalence. L'entreprise va surtout questionner la fatigabilité : est-ce que face à une personne de 35 ans, je serai aussi satisfait de la prestation qu'avec une personne de 65 ans ?

Globalement, les entreprises sont plutôt bienveillantes et intéressées par ces profils-là. Elles sont plus ouvertes, plus souples aujourd'hui que par le passé où il fallait le diplôme

correspondant, l'expérience en adéquation avec la mission. Les seniors vont être appréciés dans la pyramide des âges des entreprises qui vont pouvoir se reposer sur ce type de profils.

Parmi la variété de nos effectifs, certains sortent d'une inaptitude ou ont été inactifs durant des années et veulent reprendre une activité. Ils peuvent avoir du mal à se penser légitimes à candidater sur un poste et être reçus en entretien. Certains ont travaillé 30 ans dans la même entreprise et n'ont parfois jamais passé d'entretien d'embauche. La Régie de Quartier sert à impulser, mettre en relation, proposer des stages qui permettent de montrer concrètement ce qu'on est capable de faire pendant 15 jours - 3 semaines. Une entreprise qui ne se serait pas arrêtée sur un CV sur le papier, peut être satisfaite suite à cette mise en situation et proposer un poste. Notre rôle est de sensibiliser les entreprises, de recommander des personnes tout en respectant leurs besoins.

Quels sont les freins et les atouts des seniors ?

Anne LETETREL

Plus de 30% des personnes sur le projet de Laval ont une RQTH reconnue (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Si l'on ajoute ceux qui ont des problèmes de santé sans reconnaissance particulière, on atteint les 60%. Nous rencontrons 3 cas qui, combinés à l'âge et à la situation de santé complexifient voire annihilent les chances de retour à l'emploi « en

milieu ordinaire » :

- Un faible niveau de qualification entraîne parfois une difficulté à tenir les cadences demandées chez des employeurs
- des qualifications spécifiques à une industrie ou un métier. Si la problématique de santé est liée à ce métier, se pose la question de l'employabilité de ces personnes.
- Des emplois dits de « jeunes » mettant une barrière à l'entrée invisible

Sur l'expérimentation TZCLD, nous avons décidé que tous ceux qui veulent intégrer le projet peuvent le faire, on part du principe qu'on accepte tout le monde sans faire de sélection. Les plus grands freins constatés sont des affections physiques. C'est à l'entreprise de trouver des solutions, quelles que soient les personnes que l'on a en face, l'EBE doit adapter le travail aux nouvelles recrues.

Par ailleurs, on a parfois des seniors qui sont grands-parents et ont à domicile leurs enfants et petits-enfants, ce qui augmente les freins à l'emploi en termes de contraintes.

En terme d'atouts, au-delà des savoir-faire, le savoir-être est aussi à prendre en compte. Les seniors ont un savoir-être, une manière de se comporter dans un environnement professionnel que n'ont pas toujours les jeunes.

Marie CHIARONI

Lors des recrutements, nous avons une vigilance particulière pour avoir une mixité dans

les équipes : jeune/senior, homme/femme, origine étrangère/origine française. On cherche à trouver un équilibre entre les profils. Il est intéressant d'associer des jeunes de 17-18 ans, qui sortent parfois de l'ASE et dont c'est le premier emploi face à des personnes expérimentées, pour que chacun apporte à l'autre une montée en compétences dans son quotidien de travail.

On est aussi souvent sur des profils qui, en terme de savoir-être, n'ont pas de difficultés et peuvent être des piliers sur la vie d'équipe. On va aussi essayer d'axer sur cet avantage-là, cette maturité qui permet de s'adapter à différents postes.

Du point de vue des entreprises, une personne de 55 ou 60 ans qui doit encore travailler 6-8 ans avant une prise de droit à la retraite peut être un profil intéressant dans la mesure où elle finira sa carrière dans l'entreprise. Alors que des jeunes profils auront tendance à prospecter d'autres entreprises au bout de 3-4 ans. Ils ne resteront peut-être pas aussi longtemps même s'il y a un CDI à la clé.

Dans l'accompagnement social et l'insertion des seniors, notre point de vigilance principal est l'adéquation avec la santé. Par exemple, sur des missions d'entretien des parties communes chez les bailleurs sociaux, il y a de nombreux étages, parfois sur 70 m de haut, et même s'il y a un ascenseur pour monter, il va falloir descendre les étages pour nettoyer les cages d'escalier. On peut parfois mettre un doublon sur des postes qu'on avait imaginés seuls au départ, afin d'apporter un renfort.



Quelles préconisations feriez-vous pour accompagner l'emploi des seniors ?

Anne LETETREL

Les entreprises pourraient mettre en place dans leur politique RH (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences ou autre) des postes réservés aux seniors lorsqu'ils n'ont plus la cadence exigée et ce dès les 1er arrêts maladie (contrôle qualité, formateur, tuteur, administratif...). Certains n'ont pas travaillé depuis longtemps, notamment pour des raisons de santé ou des difficultés à tenir la même cadence que lorsqu'ils étaient 5 ou 10 ans plus jeunes.

Il est nécessaire d'avoir des Entreprises à But d'Emploi qui prévoient des activités adaptées

à la forme physique et aux compétences de leurs employés. C'est de la responsabilité des entreprises de s'adapter et d'anticiper davantage les contraintes. On sait bien que la répétition des mêmes gestes sur le long terme entraîne des difficultés de santé.

Il faudrait également inciter les médecins à alerter leurs patients sur leur état de santé par rapport à leur métier afin que davantage de seniors puissent faire reconnaître leur affection comme des maladies professionnelles et puissent prétendre à plus d'aides. S'ils souhaitent continuer de travailler, ils peuvent le faire avec cette aide en complément de revenu.

Marie CHIARONI

Dans l'avenir, si ce type de profil senior se développe, il faudra peut-être repenser la proportion auprès des entreprises, interroger la place des entreprises plus globalement, mettre en place des systèmes de tutorat par exemple.

A la Régie de Quartier, nous continuerons d'avoir une attention particulière envers les seniors, dans l'accueil, la sécurisation des parcours, la mixité. Nous faisons toujours en sorte de les accompagner vers la suite de leur vie professionnelle dans les meilleures conditions possibles.

Contacts :

Anne LETETREL

anne.letetrel@agglo-laval.fr

Marie CHIARONI

marie.chiaroni@regiedequartiers-angers.fr

Sites internet :

www.tzclld.fr

www.regiedequartiers-angers.fr

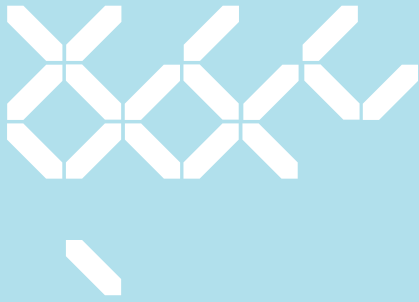
Directrice de publication : Émilie Sarrazin. Équipe de coordination et de rédaction : Soazig Barré, Frédéric Frénard, Émilie Pigeon, Maximilien Steindorsson.

Nous remercions celles et ceux qui ont contribué à cette publication : Mickaël Blanchet, Gérontopôle des Pays de la Loire, Manon Caillon, Clémentine Pailhès, Action Tank, Lucie Le Roux, Anne-Sophie Pétilion, Finistère Habitat, Angélique Giacomini, Réseau des Villes Amies des Aînés, Sophie Charteau, Manou Partages, Gildwen Bodiguel, L'Arbre aux sens, Hervé Guéry, Le Compas, Joséphine Martin, L'Outil en main, Anne Letetrel, Laval Agglomération, Marie Chiaroni, Régie de Quartier d'Angers.

Crédits photos : @Mathieu Le Gall, Finistère Habitat (couverture et p.18) - LadyBug (p.8) - @Pierre-Yves Nicolas, exposition à Hennebont (p.14) - Smoka, collectif 100 Pression, fresque à Fontenay-le-Comte (p.20) - @Marie Fidel, Portraits de seniors : Christine Couffin, à Brest (p.22), Simplicite Tigoé, à Rennes (p.27), Eliane Michel, à Saint-Malo (p.48) - Wide, collectif 100 Pression, fresque à Fontenay-le-Comte (p.32) - Fresque à Lille (p.46) - @Danie Franco (p.50)

Impression : Goubault imprimeur





Les quartiers populaires sont le plus souvent regardés par le prisme de la jeunesse. Pourtant, on sait que la démographie évolue et que la population française vieillit. Cette évolution démographique doit nous questionner sur la prise en compte du vieillissement par les politiques publiques, au regard de multiples enjeux. C'est pourquoi, nous avons souhaité mettre en lumière ce sujet à travers cette publication, en abordant le vieillissement dans les quartiers sous trois angles d'approche : l'habitat, le lien social et l'emploi.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)**



ResoVilles

www.resovilles.com

2 rue Meuris - 44100 NANTES - Tél : 02 40 58 02 03